

2020 L'année mémorielle





ALLOCUTION

Emmanuel Macron et la dissuasion nucléaire

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le correspondant défense

SUR LE TERRAIN

De la réserve à l'active : témoignage d'une lieutenant



Unéo, MGPet GMF sont membres d' **UNÉOPÔLE** la communauté sécurité défense Unéo, la mutuelle des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE DIRECTIONS & SERVICES

Référencée Ministère des Armées



Santé

Prévoyance Prévention

Accompagnement social

La différence Unéo sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000²



Votre force mutuelle



"C'est aux civils de défendre la guerre"

Georges Clemenceau

" C'est aux militaires de défendre la paix "

Maréchal Alphonse Juin

SOMMAIRE

PHOTOS DE LA COUVERTURE : © MINISTÈRE DES ARMÉES, © COMMONS.WIKIMEDIA.ORG, © DR

REVUE D'INFORMATION ET DE LIAISON DE L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES⁽¹⁾

(4 numéros/an)

Administration-rédaction :

12, rue Marie-Laurencin 75012 Paris Tél.: 01 43 47 40 16 Télécopie: 01 49 28 02 87 unor.dg@orange.fr Site internet: www.unor-reserves.fr

Directeur de la publication :

LCL (R) Philippe Ribatto, Président de l'UNOR

Rédacteur en chef:

Lionel Pétillon redacteur.unor@orange.fr

Abonnements:

CNE (er) Yves Dalmasie Tél.: 01 43 47 40 16 comptable.unor@orange.fr

Publicité :

LCL (R) Jean Giacomazzo Tél. : 01 43 47 40 16 unor.dg@orange.fr

Dépôt légal : 1º trimestre 2020 N° Commission paritaire : 0519 G 84894

Conception, réalisation

et impression : Imprimerie Decombat, 63118 Cébazat Publicité : siège de la rédaction I.S.S.N. n° 004.2242.

(1) Ancien titre : L'Officier de Réserve

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés et n'est en aucun cas tenue de les retourner. Si l'auteur souhaite être publié (texte et photos), il est impératif qu'il inscrive à la main la mention « bon pour publication ». Les textes sélectionnés ne donnent pas lieu à rétribution, et peuvent subir des modifications en vue d'une parution. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

5 Éditorial

Par le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto, président national de l'UNOR

6 Actualités

- La charte de déontologie du réserviste militaire
- La solidarité avec l'ASUNOR
- Le port de la tenue militaire

10 Actualités internationales

- Feux de forêts en Australie : les réservistes mobilisés
- OTAN: exercice Defender Europe 20
- La défense spatiale

12 Dossier

■ 2020, l'année mémorielle



22 Sur le terrain

De la réserve à l'active

25 Focus

Le correspondant défense

26 Libres propos

 Partenariat avec l'ONACVG et le Bleuet de France

28 Allocution

■ Emmanuel Macron : la dissuasion nucléaire



33 Associations nationales

 ANISICC: Radio amateur et loisirs techniques

34 Associations territoriales

- Le mot du colonel (R) Philippe Montalbot, 1er vice-président
- AOR 74 : le Biathlon du Semnoz
- ADORAC Gard : plus de 2 200 lycéens à la JNR 2019
- AOR Lens : dessins de Noël
- ACCOSOR 48 : découverte de la gendarmerie en Lozère

39 Lu pour vous

- Rencontre avec l'auteur Dominique Lormier
- Notre sélection

45 In Memoriam

Lieutenant-colonel (R) Loïc Conquer

46 Patrimoine

1720-2020 : les 300 ans de l'hydrographie française

48 Publications officielles

50 Courriers des lecteurs

ACTIVITÉS

1er TRIMESTRE 2020

L'AGENDA DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNOR



7 janvier Vœux Union nationale des combattants.

9 janvier Vœux Le Souvenir français.

21 janvier Réunion DRAT.

Vœux Tégo.

23 janvier Vœux Unéo.

27 janvier Vœux CEMA.

27-28 janvier Conseil de région UNOR Lorraine.



6 février Réunion de bureau.



ÉDITORIAL

[LIEUTENANT-COLONEL (R) PHILIPPE RIBATTO]

PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNION DES OFFICIERS DE RÉSERVES ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

CHERS AMIS,

ous me permettrez, malgré la situation sanitaire dans laquelle nous nous trouvons, de commencer cet éditorial, par un hommage appuyé au lieutenant-colonel (R) Loïc Conquer. Sa disparition brutale sur le plateau du Larzac nous a tous laissés sans voix.

Je tiens à renouveler à son épouse et ses enfants, les condoléances de l'UNOR et nos remerciements pour le temps qu'ils ont offert à notre Union, en acceptant l'absence de leur époux ou père, au profit du rayonnement international de l'UNOR. Nous lui avons dit un « à dieu », au cours d'une Messe très fervente et les honneurs lui ont été rendus au cimetière, dans lequel il est enterré, au sein du carré militaire.

Comme vous le savez, nous sommes dans une crise sanitaire que seule la période post première guerre mondiale avait connues, avec la grippe espagnole.

Vous le savez, cette nouvelle menace ne fait pas disparaitre celle à laquelle nous sommes confrontés depuis 2015. En effet, après chaque attentat que nous vivons, la France et les Français ont déjà fait preuve de leur capacité de résilience, renforcée par la durabilité de l'esprit d'engagement nécessaire à la défendre.

Dans la crise actuelle, je suis persuadé qu'il nous faut redoubler d'esprit de résilience, auquel doit s'associer l'esprit de vigilance. Il s'agit de lutter, d'une part,



contre cette nouvelle menace, et d'autre part, contre l'apparition d'une menace majeure qui pourrait être constituée du cumul des deux.

Dans ce contexte, nous devons tous faire preuve de responsabilité individuelle et collective.

C'est pourquoi, pour participer à l'effort national, de lutte contre la propagation de ce virus, et pour protéger nos adhérents, le bureau de l'UNOR avait décidé début mars, de suspendre toutes les activités et évènements entrainant des rencontres physiques, le CA et l'AG...

Comme l'a indiqué le président de la République, nous avons le devoir de faire face à cette crise, et j'espère que cette période durera le moins longtemps possible. En effet, les mesures prises ont bouleversé radicalement notre quotidien. Nous sommes certains que chacun d'entre vous, dans le cadre de ses responsabilités, et de sa vie personnelle, saura participer à cette mobilisation nationale, avec raison et sang-froid.

« La France doit pouvoir compter sur ses armées. Je compte sur chacune et chacun d'entre vous, militaires et civils du ministère des Armées pour répondre, chacun à votre niveau et selon vos responsabilités à ce que nos concitoyens attendent de nous.

La période que nous traversons demande de s'appuyer plus encore sur la confiance, la créativité, l'engagement et l'esprit de solidarité, qui sont la force de ce ministère et des armées françaises. La solidarité est une valeur cardinale de notre communauté de défense, plus que jamais, il faut la faire vivre chaque jour », nous a dit Madame la ministre des Armées.

Dans ce contexte, la réserve opérationnelle pourrait être appelée à remplacer ou renforcer les personnels d'active, si toutefois, ceux-ci n'étaient pas suffisamment nombreux, malades ou occupés par des activités exceptionnelles. Ce message est celui que je porte depuis trois ans dans mes éditoriaux!

Je vous souhaite de traverser au mieux cette période difficile, et vous exhorte donc à vous protéger au mieux, par les mesures recommandées, pour pouvoir rester opérationnels et prêts à servir.

INTERACTIVITÉ avec votre revue





Lorsque vous apercevez ce symbole dans l'une des pages de la revue, rendez-vous sur notre site Internet: des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.

www.unor-reserves.fr

MENU > [Revue Armée & Défense]

PUIS > [Découvrir notre revue]

> [Découvrir notre revue] et [Les + de ce numéro]



SIX CHARTES ont été signée, lors du Salon de l'agriculture en février, par la secrétaire générale de la Garde nationale avec les grandes fédérations et associations du secteur agricole et cinq conventions avec des entreprises du secteur.

LA MÉDAILLE des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure, peut être attribuée par le directeur général de la police nationale à l'échelon bronze ou argent.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

veut recruter 1 750 légionnaires en 2020, dont 20% de Francophones.

LES RANG ET APPELLA-

TION de générale de corps d'armée sont conférés dans la l^{re} section des officiers généraux pour prendre rang du l^{er} avril 2020 : Mme la générale de division Isabelle Guion de Méritens, maintenue dans ses fonctions).

L'AGENCE EUROPÉENNE DE DÉFENSE

L'AED destinée à faciliter et soutenir les projets visant à développer les capacités militaires des pays de l'UE, sera désormais dirigé par le Tchèque Jiří Šedivý. Il remplace l'Espagnol Jorge Domecq dont le mandat prend fin

Ancien ministre de la Défense, ancien secrétaire d'État aux Affaires européennes, il fut aussi secrétaire général adjoint de l'Otan chargé de la politique de défense avant d'être nommé représentant de la République Tchèque auprès de l'OTAN

ACTUALITÉS

RÉGLEMENTATION

LA CHARTEDE DÉONTOLOGIE

Qu'ils soient opérationnels ou citoyens, tous les réservistes militaires de la Garde nationale ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour signer la charte de déontologie du ministère des Armées.

- Charte de déontologie du réserviste militaire ; Carrêté du 9 décembre 2019 :
- 1. Le réserviste militaire exerce ses activités avec dignité, impartialité, intégrité et probité. Il doit en particulier s'abstenir de chercher, directement ou indirectement, pour le compte d'une entreprise à obtenir des informations privilégiées, à influencer des choix contractuels ou à entreprendre des démarches de prospection commerciale.
- 2. Dans le cas où, par son affectation ou dans l'accomplissement de ses missions, il se trouve dans une situation de conflit d'intérêts avec ses activités civiles de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif de ses fonctions militaires, il en rend compte immédiatement à son supérieur hiérarchique pour appréciation, notamment au regard des considérations opérationnelles.
- 3. Il utilise la documentation et les moyens mis à sa disposition exclusivement pour l'accomplissement de sa mission, y compris dans sa dimension de diffusion de l'esprit de défense, ou l'entretien de ses aptitudes et compétences militaires.
- 4. Il fait preuve de discrétion pour tous les faits, informations et documents dont il a connaissance en service afin notamment d'éviter de renseigner des personnes et des organismes poursuivant d'autres intérêts, privés ou étrangers.
- 5. Il doit faire de sa qualité de réserviste militaire un usage approprié, respectueux et digne, ne mettant en aucun cas le ministère des Armées en difficulté.
- 6. Par son comportement exemplaire, il ho-

nore l'institution militaire et contribue à son rayonnement. Il entretient l'esprit de défense et maintient le lien Armées-Nation.

J'ai pris connaissance des règles de conduite énoncées ci-dessus et m'engage à les appliquer.

(Date, Grade, Prénom, Nom, Signature)

UN MANQUE DE PRÉCISIONS

Le texte de la charte manque d'exemples précis concernant les interdictions faites aux réservistes. Alors, contre quelles situations souhaitet-elle vraiment prémunir le réserviste militaire? « Il s'agit de prévenir ou de régler tout conflit d'intérêts entre la mission du réserviste et ses activités auprès d'un employeur extérieur », répond le contrôleur général des armées Jean Tenneroni, référent ministériel déontologue et alerte auprès de la ministre des Armées*.

« Au sein des armées, le réserviste ne doit pas se considérer comme le représentant d'intérêts privés, en faisant de la prospection commerciale ou en recueillant des informations privilégiées par exemple ». Une adresse directe aux réservistes nouvellement recrutés issus des nombreuses entreprises partenaires de la Défense ?

Prenons un exemple : un ancien pilote reconverti comme ingénieur commercial chez un fabricant d'avions en dotation au ministère des Armées pourra t-il objectivement continuer à exercer une activité sous ESR au sein de l'armée de l'air?

Le CGA Jean Tenneroni rappelle encore que la charte « protège le réserviste tout autant que l'institution. (...) Elle rappelle aussi les nécessités de discrétion et de comportement exemplaire qui lui incombent. » : un complément à la mention de protection, au niveau de classification et aux habilitations affiliées qui protégeaient l'institution jusqu'à présent ?

Enfin, ni la charte ni le CGA Jean Tenneroni n'indiquent quelle autorité ou quel organisme sera habilité à considérer d'éventuels conflits et transgressions liés à cette charte, ni les éventuelles sanctions à l'encontre du réserviste et des recours auxquels il pourrait avoir droit.

QUI A ÉLABORÉ LA CHARTE?

La charte « est le fruit de plusieurs mois de travail en collaboration avec le délégué interarmées aux réserves, la secrétaire générale de la Garde nationale et les référents déontologues des armées et services », explique le CGA Jean Tenneroni. Dans ce tour de table, on notera l'absence des représentants des réservistes.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le CGA Jean Tenneroni ajoute enfin que le « prochain objectif est la publication, par [le] ministère, d'un code de conduite de prévention des atteintes à la probité qui rappellera les règles communes de comportement attendu en fonction des risques identifiés. » Il précise que « cette action s'inscrit dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la corruption, lancé par le gouvernement le 9 janvier dernier. » La charte de déontologie du réserviste militaire devra être signée, avant le 31 décembre 2020, par tous les réservistes opérationnels actuellement sous contrat, et par les volontaires agréés de la réserve citoyenne de défense et de sécurité bénéficiant d'un agrément.

Deux temps clés pour la signature de cette charte pour les réservistes opérationnels : lors de la signature du contrat ESR (initial ou de renouvellement) et lors de la communication de notation annuelle.

LA FONDATION des plus grands invalides de guerre, créée à l'initiative de la Fédération nationale des plus grands invalides de guerre (FNPGIG), vient de se doter d'un nouveau site internet. La Fondation a été reconnue d'utilité publique par décret ministériel du 8 décembre 2010 : www.invalidesdeguerre.org

L'EX-SECRÉTAIRE général de l'ONU (1982-1991), Javier Perez de Cuellar est décédé le 5 mars dernier à Lima (Pérou), à l'âge de 100 ans.

L'IGESA, l'Institution de gestion sociale des armées et le Secrétariat générale pour l'administration (SGA) ont signé en février un nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP). Portant sur la période 2020-2024, ce nouveau contrat va contribuer à l'amélioration de l'accompagnement social des militaires et des personnels civils.

NOMBRE de sapeurs-pompiers se déclarant avoir été victimes d'agressions, selon une note de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, a augmenté de 280% en dix ans : 899 en 2008 contre 3 411 en 2018. Rien qu'entre 2017 et 2018, l'augmentation des agressions est de 31% (+ 2813).

L'ÉCOLE des commissaires des armées (Salon-de-Provence) et l'IAE Aix-Marseille (Graduate School of Management) ont signé une convention de partenariat qui permet aux élèves commissaires de carrière de suivre des cours de management sur mesure à Aixen-Provence.

L'ANNEXE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Sans préjudice des dispositions de l'arrêté du 9 décembre 2019 portant approbation de la charte de déontologie du réserviste militaire, la gendarmerie nationale l'a complétée de l'annexe suivante :

- « La réserve opérationnelle et la réserve citoyenne de la gendarmerie sont composées de volontaires, hommes et femmes, issus de la société civile qui ont décidé de s'engager au sein de la gendarmerie nationale pour mieux protéger leurs concitoyens, l'État-Nation et les espaces face à la délinguance, à la criminalité et au terrorisme.
- 1. Comme les gendarmes d'active, aux lois et règlements, je me conformerai et le commande ment militaire, le respecterai.
- 2. À la déontologie du gendarme, je m'attacherai et de mon statut de réserviste, un usage approprié, respectueux et digne, ie ferai.
- 3. Au devoir de réserve et de discrétion, je veillerai et les informations liées au service de la gendarmerie, je protégerai.
- 4. Pour la protection de mon Pays, de la Nation et de la Patrie, sans compter, je m'engagerai.
- 5. Ma tenue et mes insignes, je respecterai et en service comme hors service, à l'image que je donne, je m'attacherai.
- 6. À la préparation de ma mission et à la stricte neutralité dans son accomplissement, je veillerai.
- 8. Au rayonnement de la gendarmerie, je contribuerai et aux côtés des responsables écono miques, politiques et sociaux, le lien Armées-Nation, je renforcerai.
- 9. Avec nos partenaires militaires, administratifs et judiciaires, pour l'intérêt général et le bier du service, je servirai.

De mon engagement et du sentiment du devoir accompli, une grande satisfaction, je retirerai. J'ai pris connaissance des règles de conduite énoncées ci-dessus et m'engage à les appliquer. (Date Grade Prénom Nom Signature) »

Cette charte doit être signée par les réservistes opérationnels lors de leur engagement à servir dans la réserve ainsi que par les réservistes citoyens au moment de leur agrément.

EN PARTENARIAT avec Pôle emploi et l'école ASTON informatique, le ministère des Armées s'est engagé dans le cadre d'une expérimentation inédite à recruter et former des demandeurs d'emploi aux métiers de techniciens de proximité informatiques.

LA MARINE NATIONALE

contrôle 5 900 km de côte en métropole et 19 000 km en comptant les DOM-COM.

LA BASE AÉRIENNE proietée de N'Diamena réalise actuellement les travaux nécessaires à l'accueil réaulier de l'A330 Phénix. Les dimensions impressionnantes (60 m d'envergure pour 58 m de long) du nouvel avion ravitailleur de l'armée de l'air nécessitent certains critères en termes d'espace et d'infrastructures. Les travaux devraient se terminer fin juin.

LES JUMELLES de vision nocturne O-NYX ont été livrées au 21e RIMa et au 2e REI. Elles bénéficient d'une résolution améliorée et d'un champ de vision plus large.

Elles remplaceront à terme les jumelles Lucie en dotation dans l'armée de terre.

« VENIR ET DEVENIR »

est le slogan de la nouvelle campagne de recrutement de l'armée de l'air lancée en janvier dernier.

UN CONTINGENT de 600 soldats français supplémentaires a rejoint les effectifs déjà déployés dans la bande sahélo-saharienne. Cela porte à environ 5 100 le nombre de militaires français sur ce théâtre.

ACTUALITÉS

PARTENARIAT - CONVENTION

L'ASUNOR ET L'ESPRIT DE SOLIDARITÉ

L'Action sociale de l'Union nationale des officiers de réserve a pour vocation de soutenir les officiers de réserve. Elle a récemment signé deux importants partenariats.

omme il est rappelé dans l'article 1 de ses statuts, le rôle assigné à l'Action sociale de l'Union nationale des officiers de réserve (ASUNOR) consiste à « venir en aide aux officiers de réserve, honoraires, en retraite ou sous ESR.» C'est dans cet esprit que le lieutenant-colonel (H) Yves Thoor, président de l'ASUNOR, représentant le président de l'UNOR, et Madame Florence Kerneis, présidente de l'association pour l'Administration des œuvres sociales outre-mer (ADOSOM) ont signé le 11 février 2020, dans la salle du siège de l'UNOR, une convention annuelle pour œuvrer de concert au soutien de toutes nos associations de réservistes.



Mme Florence Kerneis (ADOSOM) et le LCL (H) Yves Thoor (ASUNOR).

UN DON DE 1500 €

Quelques jours auparavant, le 6 février 2019, le médecin général inspecteur Rémi Macarez, médecin chef de l'hôpital d'instruction des armées (HIA) Percy, a accueilli le président de l'Action sociale de l'Union des officiers de réserve (ASUNOR), le LCL (H) Yves Thoor et le délégué général de l'UNOR, le LCL (R) Jean



Le LCL (H) Yves Thoor (ASUNOR) remet le chèque de 1 500 € au médecin général inspecteur Rémi Macarez (HIA de Percy).

Giacomazzo dans une dynamique de partenariat afin de soutenir le parcours de soin des blessés.

À cette occasion, un chèque de 1 500 euros a été remis à l'établissement pour participer au financement de matériels médicaux.

D'UTILITÉ PUBLIQUE

officiers de réserve et des organisations de réservistes (ASUNOR) a été fondée en 1956. Elle est reconnue d'utilité publique par décret du 24 février 1967

Le but de l'association est d'aider et de soutenir les membres des associations affiliées à l'UNOR en mettant à exécution toutes décisions prises par son conseil

ACTUALITÉS

MENACE TERRORISTE

LE PORT DE LA TENUE MILITAIRE

Une lettre du GCA Bruno Le Ray, gouverneur militaire de Paris, précise la nouvelle directive concernant le port de la tenue militaire hors des enceintes en région parisienne.

a lettre du gouverneur militaire de Paris (GMP), en date du 14 janvier 2020, fait référence à celle du CEMA datée du 29 novembre 2019. Elle indique en préambule qu'au « regard de l'évolution de la menace terroriste sur notre sol, toujours élevée mais dont la nature a évoluée depuis 2015, le chef d'état-major des armées demande aux officiers généraux de zone de défense et de sécurité de rendre possible le port de la tenue militaire hors des enceinte militaires.»

Désormais, le général de corps d'armée Bruno Le Ray, « autorise les militaires servant en Île-de-France à revêtir l'uniforme quand le service les amène à se déplacer.

Cette autorisation vaut pour tous les déplacements des militaires seuls dans Paris intra-mu-

INSIGNE DE GRADE SUR LES TRICORNES

Par une note de l'EMAT en date d 10 mai Malgré cette note, peu ou pas de personnel féminin de l'armée de terre avait mis en application cette décision du CEMAT. Elle est désormais rendue obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2020 pour de grade est fixé sur la



Consigne affichée à la sortie de l'École militaire à Paris au lendemain des attentats perpétrés à Paris en 2015.

ros et des militaires au minimum à deux dans les départements de petite et grande couronne, dans le créneau horaire compris entre 7 heures et 21 heures », indique le GMP.

LE « DÉSILHOUETTAGE » **EST PROHIBÉ**

Le GCA Bruno Le Ray signale toutefois que « cette autorisation n'a pas valeur d'obligation et le port de la tenue civile reste autorisé, en position de service, pour rallier les divers lieux de travail en Île-de-France.»

Il indique en outre que « cette nouvelle liberté de choix rend évidemment caduc l'usage permissif et couramment rependu depuis 2015 du « désilhouettage ». Le choix du port de la tenue militaire hors des enceintes militaires exige en effet la plus grande riqueur ; il ne dispense ni du port du couvre-chef, ni du blouson ou manteau réglementaire. Le panachage des tenues reste donc prohibé ».

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT au-

près de la ministre des Armées a lancé début février la campagne de recrutement des jeunes volontaires du service national universel (SNU) : 30 000 jeunes de 15-17 ans effectueront un séjour de cohésion de deux semaines en 2020.

LES RETRAITÉS militaires en métropole (398 261 en 2018) vivent majoritairement sur l'arc Atlantique et la côte méditerranéenne. Ils sont essentiellement concentrés dans le Var, les Bouches-du-Rhône. la Gironde. le Finistère et le Morbihan.

LA FABRIOUE DÉFENSE a mobilisé 154 organismes (partenaires institutionnels, associations, universités, think tanks, entreprises) et s'est traduite par 80 évènements (conférences, visites de sites, salon des métiers, etc.) organisés dans 31 villes en France et onze États européens. Au total, de 14 500 jeunes francais et européens ont participé à cette première édition.

LA MÉDECINE À L'HONNEUR

Mura. chercheuse à l'Institut de recherche biomédicale nationale de médecine en

Ses travaux portent sur la défectifs de la plateforme rêt qu'ils présentent pour le

de recherche visent à dévevirus de la rougeole.

LA POLOGNE a été chargée, après la République Tchèque, de la « police du ciel » des États baltes, depuis janvier et jusqu'à fin avril. Des avions de chasse F-16 et 140 militaires sont en alerte permanente dans le cadre de cette mission.

LA CHINE devrait faire un don de 6,3 M€ d'équipements militaires à la Mauritanie en 2020. Une aide destinée à « élever sa capacité pour lutter contre le terrorisme » a laissé entendre l'ambassadeur de Chine en Mauritanie.

LA HONGRIE a réceptionné fin 2019 deux hélicoptères H145M. Une commande de 20 appareils a été passée en 2018 auprès d'Airbus Helicopters, complétée par 16 hélicoptères multi-rôles H225M.

ACCORD **FRANCO-SUISSE**

de l'accord entre la France ration bilatérale en matière

Cet accord prévoit la réalide formation du personnel cices et des entraînements, notamment dans les zones programmes d'instruction dans des domaines tels que la gestion du personnel, la

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

FEUX EN AUSTRALIE

OPÉRATION BUSHFIRE ASSIST

Les importants feux de forêts qui se sont déclarés sur tout le territoire australien fin 2019 et début 2020 ont mobilisé d'importantes troupes dont des réservistes.

la demande du gouvernement australien et afin d'appuyer les efforts nationaux de secours en cas de catastrophe, le gouverneur général a rendu une ordonnance de rappel à destination des réservistes. L'opération a été baptisée Bushfire Assist 2019-2020 et a pris effet le 4 janvier 2020.

L'appel lancé aux réservistes était destiné à renforcer la capacité du département d'État à la Défense à répondre aux demandes de soutien multiples.

DÉPLOYÉS SUR TOUT LE CONTINENT

L'armée australienne a ainsi déployé quelques 3 000 réservistes au plus fort moment de la crise pour venir en aide aux populations et aux sauveteurs, alors que les pompiers luttaient contre les feux qui ont embrasés les forêts en différents point du continent pendant plusieurs semaines. L'intervention des militaires mobilisés dans l'opération Bushfire



Assit a permis la réparation de 4 782 km de clôtures, la remise en état de 240 km de coupe-feux, la purification de 39 millions de litres d'eau sur l'île Kangaroo, la livraison de 7.6 millions de litres d'eau et de 1.3 tonne de nourriture, contribué à la livraison d'essence et au rétablissement de l'électricité.

L'opération Bushfire Assist 2019-2020 a mobilisé des réservistes provenant de cinq brigades et qui ont constitué trois Joint Task Forces (JTF). Fin février, environ 4 000 membres de l'Austra-

lian Department of Defense, dont un millier de réservistes, contribuaient encore à l'opération Bushfire Assist.



EXERCICE

L'OTAN À LA MANŒUVRE

En mai-juin prochain, 37 000 soldats de l'OTAN, vont participer à l'exercice Defender Europe 20.

e secrétaire général de l'OTAN a indiqué que cet exercice illustre « l'engagement fort des États-Unis envers l'OTAN et pour la liberté et la sécurité de l'Europe » et n'a pas pour cible

la Russie. Mobilisant 37 000 soldats de 18 pays, dont 20 000 Américains. Defender Europe 20 sera le plus gros déploiement militaire américain en Europe depuis 1987.

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

COOPÉRATION INTERNATIONALE

LA DÉFENSE SPATIALE

La France a pleinement intégré le *Combined Space Operations* (CspO), le forum multilatéral de coordination, de réflexion et d'échanges dans le domaine de la défense spatiale.

l'occasion de la rencontre des représentants nationaux de l'initiative « Opérations spatiales interalliées » (Combined Space Operations - CSpO), les 11 et 12 février à Ottawa (Canada), le général de division aérienne Michel Friedling, commandant le commandement interarmées de l'espace, a signé au nom de la ministre des Armées, la lettre d'adhésion au Memorandum of Understanding*.

La participation de la France à cette initiative s'inscrit dans la stratégie spatiale de la France, décidée par le président de la République et présentée par Florence Parly, le 25 juillet 2019.

UN ACCÈS LIBRE À L'ESPACE

CSpO a vocation à coordonner les efforts déployés par chacune des sept nations participantes dans le domaine de la défense spatiale. Elle cherche, en outre, à améliorer les capacités spatiales, qu'elles soient nationales ou collectives, et à faciliter les opérations spa-

D'OBSERVATEUR À ASSOCIÉ

L'initiative CSpO rassemblait initialement les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande.

La France et l'Allemagne l'ont rejointe en qualité d'observateurs en 2016, puis comme membres associés en 2017.

Désormais, par décision de la ministre des Armées, la France y participera de manière pleine et entière.



Au centre (assis), le GDA Michel Friedling.

tiales combinées entre les participants. L'enjeu est d'être capable de coordonner les capacités alliées, d'en augmenter la résilience pour assurer le soutien aux opérations multidomaines, de garantir un accès libre à l'espace et d'y protéger les moyens qui s'y trouvent, le cas échéant en coalition.

Des travaux réguliers sont conduits au sein de plusieurs groupes de travail auxquels participent des membres du Commandement de l'espace (CDE) de l'armée de l'Air, de la Direction générale de l'armement (DGA) et de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS).

4,1 MD€ D'ICI À 2015

La France va investir 700 M€ dans le spatial militaire d'ici à 2025 pour renforcer ses moyens de surveillance et se doter de capacités d'auto-défense dans l'espace. Une somme qui s'ajoute aux 3,6 Md€ déjà prévus dans la LPM militaire 2019-2025. ■

Source: MINARM

LES PAYS-BAS ont annoncé fin 2019 la sélection de Naval Group pour la fourniture de quatre sous-marins à sa marine. Associé en février 2019 au néerlandais Royal IHC, le groupe français pourrait encaisser 2,5 Mds€ s'il remporte le contrat en 2022 face aux concurrents Damen/Saab et TKMS.

L'INDE a dévoilé à l'occasion de la fête nationale du Jour de la République (26 janvier) son missile ASAT pouvant détruire un satellite en orbite basse. Lors des premiers essais, ce missile était parvenu à détruire un satellite situé à 300 km d'altitude. Après la Russie, les États-Unis et la Chine, l'Inde est le 4e pays à posséder une telle arme.

L'US ARMY est venue s'entraîner en février au Centre d'entraînement au tir interarmes (CETIA) « Symphonie » à Suippes. Le 1er Bat du 2^e régiment de cavalerie américain a suivi une préparation opérationnelle combinant la manœuvre et le feu, le tir embarqué et débarqué. Ce stage s'inscrit dans le cadre des relations entre les forces terrestres françaises et américaines stationnées en Europe.

UNION EUROPÉENNE :

treize nouveaux projets de coopération structurée permanente (CSP) ont été adoptés par le Conseil européen dont le développement des capacités aériennes, maritimes et spatiales, la formation des opérationnels, l'entraînement dans les spécialités cyber, plongée, opérations tactiques, santé, menaces NRBC... Cela porte à 47 le nombre de projets conduits dans ce cadre.

^{*} Protocole d'entente : document décrivant un accord multilatéral entre ses parties.

DU PASSÉ AU PRÉSENT

2020 L'ANNÉE MÉMORIELLE

À peine le centenaire de la Grande Guerre est-il achevé que nous entrons dans une autre période de commémorations. L'année 2020 est particulièrement chargée...

i plusieurs décennies après certaines dates dites mémorielles nous paraissent toujours aussi importantes à signaler ce n'est pas seulement qu'elles sont commémoratives, c'est surtout qu'elles sont historiques, au sensqu'elles fontréférence à des événements quiont contribués à forger la France, l'Europe et le monde d'aujourd'hui.

Pourquoi la défaite de Sedan en 1870, sa conséquence sur l'avènement de la III^e République et l'embrasement de l'Europe à deux reprises en moins de cinquante ans est-elle essentielle?

Pourquoi le saccage de l'Arc de Triomphe par des manifestants, là même où depuis 1920 repose le Soldat inconnu, symbole du sacrifice de millions de combattants pour défendre la paix, nous a t-il tant ému ? Quelles furent les conséquences du Traité de Versailles promulgué en 1920 sur l'avènement de la Seconde Guerre mondiale ?

Pourquoi une défaite éclair en 1940 et comment un Appel à la résistance un certain 18 juin ont-ils offerts au monde deux visages différents de notre nation, et imposé un général devenu figure internationale incontournable tant militaire que politique?

Pourquoi, à l'heure où les deux Corée tentent un rapprochement, l'engagement d'un bataillon français en Corée du Sud en 1950 et une série de résolutions de l'ONU nous invitent à réfléchir sur la place de la France sur l'échiquier mondial et le rôle actuel d'une organisation internationale?

Pourquoi les sept mois d'une guerre dans le Golfe débutée en 1990 nous paraissent-ils se poursuivre interminablement dans un Moyen Orient toujours en flamme?

La sélection des dates mises en avant dans ce dossier ne sont pas seulement des références à un calendrier qui affectionne les chiffres ronds.

Dans les faits, ce n'est d'ailleurs pas l'affaire de dates que l'on doit se plaire à commémorer, mais bien une invitation à réfléchir aux actions et décisions prises par les États et des hommes et aux conséquences qu'elles ont eu toutes ces années après. Ces conflits ont

marqué leurs époques et ont laissé une trace indélébile jusque dans notre présent et, sans aucun doute, dans notre futur.



1870: LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE

La guerre dite de 1870, opposa la France de Napoléon III à une coalition d'États allemands menée par la Prusse de Bismarck. Elle provoqua la chute de l'Empire et la naissance de la IIIe République.

a guerre franco-prussienne se déroula du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871. L'infériorité numérique des troupes françaises, leur manque de préparation jumelé à un encadrement peu efficace et des généraux souvent dépassés - sans oublier les pantalons garance des fantassins qui en faisait des cibles parfaites - précipita en quelques mois les Français vers la défaite. Si les armes légères françaises étaient supérieures à celles des Prussiens, la cavalerie elle, fut mal employée. Quant au canon de campagne (pièce de 4), il ne pouvait rivaliser avec le modèle allemand produit par Krupp. Ayant appris de cette leçon, les Français se lancèrent quelques années plus tard dans la conception du célèbre canon de 75 qui montra sa supériorité notamment au début de la Première Guerre. Napoléon III capitula avec 39 de ses généraux, le 2 septembre à Sedan.



Illustration parue dans le journal Illustrated London News, intitulée « La chute de strasbourg -Le départ des prisonniers Français ».



Entrevue entre Otto von Bismarck et Napoléon III, le 2 septembre à Donchery, après la Bataille de Sedan. Œuvre du peintre allemand Wilhelm Camphausen.

Pour le ministre-président de Prusse Otto von Bismarck, cette guerre était la conséquence de la défaite prussienne subie à la bataille d'Iéna (1806). La Prusse, largement défaite, avait en effet été amputée par Napoléon ler d'une partie de son territoire. Lors de la proclamation de l'Empire allemand à Versailles, le 18 janvier 1871, Bismarck déclara d'ailleurs : « Sans léna, pas de Versailles »!

LA PUISSANCE **CHANGE DE CAMP**

La victoire prussienne signifia non seulement la défaite de la France mais surtout l'unification des États allemands du Sud (royaume de Bavière, royaume de Wurtemberg, grand-duché de Bade, grand-duché de Hesse-Darmstadt) aux États qui constituaient la confédération de l'Allemagne du Nord. De surcroit, la victoire du nouvel Empire entraîna l'annexion du territoire d'Alsace-Moselle à la suite de l'application du traité de Francfort (10 mai 1871). La puissance dominante sur le continent européen venait de changer de camp.

La capitulation de Napoléon III provoqua la fin du Second Empire et la proclamation de la III^e République, le 4 septembre 1870. Quant à la perte de l'Alsace-Moselle, elle engendra un sentiment de revanche qui trouva son aboutissement dans la Première Guerre mondiale et ne disparut qu'à l'issue de celle-ci avec la reconquête de ces territoires perdus... jusqu'en 1940!

ILYA100ANS

1920: LE SOLDAT INCONNU

Le 11 novembre 1920, le cercueil du Soldat inconnu rejoignait l'Arc de Triomphe, à Paris.

année 1918 voit la fin à la Première Guerre mondiale. Le conflit a fait environ dix millions de morts, autour de huit millions d'invalides, tout belligérant confondu. Cet effroyable bilan, comptablement ramené au nombre de morts par jour, s'élève à quelque 6 000 victimes quotidiennement!

La France est la nation qui en cinq ans de guerre a payé le plus lourd tribut avec 1,4 million de morts, 3,6 millions de blessés et plus d'un million d'invalides, civils et militaires.

Aucune famille française n'a été épargnée et, dès la fin de la guerre, « le culte de la mémoire des soldats morts pour la France afin de perpétuer au travers de lieux symboliques, l'exemple de leur patriotisme et de leur sacrifice » est soutenu par les autorités et les associations, peuton lire sur le site Internet La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation^[1].

UNE IDÉE DE 1916

Dans les faits, « l'idée d'un culte rendu à la dépouille d'un soldat inconnu qui représenterait tous les combattants français tombés au champ d'honneur lors de la Grande Guerre » avait vu le jour dès 1916. Le 8 novembre 1920, la Chambre des députés et le Sénat votèrent une loi instituant l'inhumation d'un soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Deux jours plus tard, dans la citadelle de Verdun, le soldat Auguste Thin accompagné d'André Maginot, ministre des Pensions, désigna d'un bouquet d'œillets l'un des huit cercueils contenant les dépouilles de huit soldats français non identifiés.

Le soldat Thin s'expliqua plus tard sur son choix : « Il me vint une pensée simple. J'appartiens au 6° corps. En additionnant les chiffres de mon régiment, le 132, c'est également le chiffre 6 que je

retiens. Ma décision est prise : ce sera le sixième cercueil que je rencontrerai. » Dès le lendemain, le 11 novembre 1920, le cercueil du Soldat inconnu fut transféré à l'Arc de triomphe. Il n'y fut cependant inhumé définitivement que le 28 janvier 1921.

Sources: https://www.laflammesouslarcdetriomphe.org; Les Chemins de la Mémoire (n°102, nov. 2000).

LA FLAMME DE LA NATION

L'idée d'une Flamme du souvenir sur la tombe du Soldat inconnu est née dans l'esprit d'un journaliste de L'Intransigeant, Gabriel Boissy. Elle fut « allumée pour la première fois le 11 novembre 1923 par André Maginot, ministre de la Guerre. Elle ne devait plus s'éteindre », rappelle le site Internet La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation, pas même lors de la 2^{nde} Guerre mondiale, pas même un soir de décembre 2018 où l'Arc de Triomphe fut saccagé.

Le vœu exprimé par Gabriel Boissy continue d'être exhaussé: « La Flamme, comme un feu follet, jaillira du sol. Elle sera vraiment comme l'âme du Mort résurgente. Elle palpitera, elle veillera. [...] Sa palpitation atteindra ce haut résultat de contraindre tous les passants à une seconde de recueillement. Cette seconde les incitera à un rapide examen de conscience, à ce rappel des vertus nécessaires lorsque le devoir, l'honneur ou la simple nécessité nous appellent ».



Cérémonie du 11 novembre 2011. Les gerbes ont été déposées par les plus hautes autorités sur la tombe du Soldat inconnu.

La Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation, est une union d'associations régie par la loi de 1901. Elle regroupe environ 500 associations. Le général d'armée (2S) Bruno Dary est en est le président depuis décembre 2012.

ILYA100 ANS

1920: LE TRAITÉ DE VERSAILLES

Le traité de Versailles, signé en juin 1919, fut promulgué en janvier 1920.

écision hautement symbolique, le traité de Versailles fut signé à l'endroit même (galerie des Glaces du château) où l'Empire allemand avait été proclamé le 18 janvier 1871 après la capitulation française à Sedan (2 septembre 1870).

LE « DIKTAT »

Le traité de Versailles, né de la conférence de la Paix de Paris (18 janvier 1919 au 10 août 1920), cella le sort de l'Allemagne en lui imposant plusieurs clauses :

- Lerritoriales: restitution de l'Alsace-Lorraine à la France, cession de territoires à la Pologne (corridor de Dantzig qui isole la Prusse orientale), abandon de ses colonies au profit de la France et de la Grande-Bretagne (Cameroun, Togo, Tanganyika et Namibie), interdiction d'annexion du nouvel État d'Autriche.
- I militaires : réduction des armements (canons et en avions) et des effectifs, démilitarisation de la rive gauche du Rhin, surveillance par une Commission de contrôle interalliée.
- économiques: reconnue responsable du déclenchement de la guerre, l'Allemagne est condamnée à payer le montant des dommages subis par les Alliés.

L'opinion publique allemande qualifia ce traité de « *Diktat* ».

OUATRE TRAITÉS ANNEXES

Le traité de Versailles promulgué le 10 janvier 1920 n'est que l'un des cinq traités signés entre les belligérants à l'issue de la Grand Guerre.

Ainsi, les traités de Saint-Germain-en-Laye (10/09/1919) puis du Trianon (4/06/1920) avec l'Autriche-Hongrie, instaure la dislocation de l'empire remplacé par sept États.



Les discussions furent notamment menées par les dirigeants des cinq principales puissances victorieuses : Georges Clemenceau, chef du gouvernement français et ministre de la Guerre (au centre sur la photo), Lloyd George, Premier ministre britannique, Woodrow Wilson, président des États-Unis, Vittorio Orlando, président du Conseil italien et Milenko Vesnić, ministre de Serbie.

Celui de Neuilly-sur-Seine (27/11/1919) oblige la Bulgarie à rendre les territoires acquis pendant la guerre et lui fait perdre certaines des régions qu'elle possédait avant la guerre. Celui de Sèvres enfin (10/08/1920) ordonne à l'Empire ottoman de renoncer à ses provinces arabes et maghrébines. Bien que ratifié, ce traité ne sera jamais appliqué. Il sera renégocié à Lausanne le 24 juillet 1923 par Mustafa Kemal Atatürk..

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Le traité de Versailles a lancé les bases d'une organisation internationale, la Société des Nations, voulue par le Président américain Woodrow Wilson, et avec pour mission d'installer la paix en Europe. Siégeant en Suisse, la SDN fut considérée comme un échec en ne parvenant pas à empêcher notamment la guerre civile espagnole, l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne ou bien encore l'expansion de l'empire japonais

La SDN fut remplacée en 1945 par l'Organisation des Nations unies (ONU), installée à New York, dont la charte entra vigueur le 24 octobre 1945.

^{*} Article partiellement repris de n°4/2019 de notre revue Armée & Défense.

ILYA80ANS

MAI-JUIN 1940 : OU LA GUERRE ÉCLAIR

Ultime étape franchie par une Allemagne qui rompait le traité de Versailles, clause après clause, la « drôle de guerre »* débuta le 3 septembre 1939. Huit mois plus tard commençait la campagne de France.

près l'annexion de l'Autriche (Anschluss) en 1938 et l'invasion de la Pologne en septembre 1939 par les troupes du chancelier Hitler (soutenues parles Soviétiques suite au pacte germanosoviétique), l'invasion de l'Europe s'annonçait inéluctable.

Le 10 mai 1940, les Pays-Bas subissent les premiers assauts des troupes allemandes. Puis c'est au tour de la Belgique, du Luxembourg et enfin de la France qui cède les 13 et 14 mai, à Sedan, sous la poussée des blindées allemandes du général Guderian.

Les chars en nombre ont montré leur redoutable efficacité comme l'avait préconisé De Gaulle dès 1934 dans son ouvrage *Vers l'armée de métier*. Le colonel De Gaulle est nommé le 11 mai commandant par intérim de la 4^e division cuirassée.

Alors que les défenses françaises tombent une à une, le corps expéditionnaire britannique lui, encerclé à Dunkerque, va bientôt évacuer vers les côtes anglaises. L'opération *Dynamo* débute le 26 mai et s'achève le 3 juin. La retraite est héroïquement protégée par l'infanterie française. Le 5 juin, De Gaulle promu général de brigade à titre provisoire, intègre le Gouvernement au poste de sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre. Il multiplie ses déplacements à Londres pour convaincre le Premier mi-



Le général De Gaulle au micro de la BBC.

nistre britannique Churchill de poursuivre la lutte au côté de la France.

Pendant ce temps, l'offensive allemande gagne sur tous les fronts. Paris est déclarée ville ouverte le 13 juin et les troupes ennemies occupent la Capitale le lendemain.

Le 16 juin, Philippe Pétain devient président du Conseil. Le 17 juin, il lance un appel à « cesser le combat ». Le 18 juin, à

Londres, le général De Gaulle lui, alors inconnu du grand public, prononçait sur les ondes de la BBC un discours fédérateur appelant les Français à refuser l'armistice et à poursuivre le combat.

LES APPELS DE JUIN 1940

Il n'existe aucun enregistrement de l'Appel du 18 Juin ; les techniciens de la radio anglaise ayant tout bonnement oublié d'en

Bien que revendiqué par le journaliste Roland Dorgelès, l'expression « drôle de guerre » pourrait en fait être dû à mauvaise compréhension phonétique de son équivalent anglais (phoney war, « fausse guerre »), et traduite alors à partir de funny war. La version allemande de cette expression (Sitzkrieg) elle, signifie « guerre assise ».

L'APPEL DU 18 JUIN

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer.

Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ?L'espérance doit-elle disparaître ?La défaite est-elle définitive.

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France.

Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire. Car la France n'est pas seule! Elle n'est pas seule! Elle n'est pas seule!

Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale.

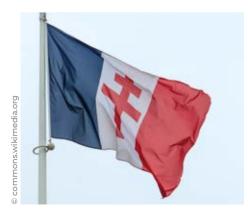
Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis.

Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes ; j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

effectuer un! « Je me souviens très bien de sa fureur quand il est rentré assez tardivement ce soir-là [le 19 juin] après l'émis-



Drapeau de la France Libre sur le site de débarquement du général De Gaulle, à Graye-sur-Mer (Calvados).

sion. Il avait appris à la BBC que son appel de la veille n'avait pas été enregistré » écrira l'amiral Philippe de Gaulle dans De Gaulle, mon père (éd. Plon, 2003).

Ce discours de quatre feuillets, prononcé au lendemain de l'appel du maréchal Pétain à déposer les armes, fut notamment inspiré par celui que le Général prononça le 21 mai 1940 à Savigny-sur-Ardres au lendemain de la bataille de Montcornet.

L'Appel du 18 Juin a très peu été entendu à l'époque, tant par les Français vivant en Angleterre que par ceux habitant sur le continent. Il fut le premier d'une longue série d'allocutions radiophoniques - plus de 70 - prononcées durant la guerre à la radio de Londres par De Gaulle ainsi qu'à Radio-Brazzaville et Radio-Alger.

Le 19 juin, les journaux britanniques Time

s gouvernants de rencontre ont pu tuler, cedant à la panique, cubliant meur, livrant le pays à la servitude, ndant, rien n'est perdu!

L'affiche « A tous les Français » est souvent confondue avec l'Appel du 18 Juin. Le texte est cependant différent et pourrait même être considéré comme le troisième Appel du Général en cette année 1940. Le début de la déclaration du général De Gaulle est entré dans l'histoire : « La France a perdu une bataille! Mais la France n'a pas perdu la guerre! » Cette affiche fut placardée sur les murs de Londres les 3 et 4 août 1940. Le premier tirage fut de 1 000 exemplaires, le deuxième fut de 10 000 exemplaires.

et Daily Express publièrent la version écrite de l'Appel, ou tout du moins celle transmise par le Ministry of Information, quelque peu retouchée, et qui deviendra l'Appel retenu par l'Histoire. Quelques journaux français y firent également référence.

Le général De Gaulle se rendit une deuxième fois dans les studios de la BBC le 22 juin 1940, jour de l'Armistice, afin d'y prononcer à nouveau un autre discours. C'est cette version radiophonique, cette fois enregistrée mais différente du texte du 18 Juin, que nous entendons lors des commémorations.

Le général De Gaulle enregistra une version filmée de cet Appel, le 2 juillet 1940, pour les besoins des actualités cinématographiques.

Sources: Wikipédia, Fondation Charles-de-Gaulle

DOSSIER DU PASSÉ AU PRÉSENT

IL Y A 80 ANS: L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

1940 et signée le lendemain par le général De Gaulle à Brazzaville (République du Congo). qui se sont signalées dans l'Œuvre de libération de la France et de son Empire.» (art.1) Ses membres « porteront le titre de Croisés de la Libération » (art.1)^[1] et leur admission sera « prononcée par le Chef des Français Libres » (art.3).

Les cinq premiers membres de l'Ordre furent nommés le 29 janvier 1941. Au total, 1038 croix de la Libération ont été décernées à des personnes physiques dont 270 à titre posthume, 18 à des unités militaires et cinq à des communes françaises: Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein.

Un décret de forclusion mit fin à l'attribution de la croix de la Libération le 23 janvier 1946. L'ordre fut néanmoins rouvert à titre exceptionnel par son grand maître, le

Source: www.ordredelaliberation.fr; www.france-phaleristique.com

La croix de la Libération a été conçue par le lieutenant FFL Tony Mella et la maquette réalisée par la succursale londonienne du joaillier Cartier. Les couleurs du ruban expriment le deuil de la France (noir) et l'espérance de la Victoire (vert). Au revers est inscrite en exergue la devise de l'Ordre: Patriam Servando -Victoriam Tulit (En servant la Patrie, il a remporté la Victoire). Les premières croix furent fabriquées par la maison John Pinches à Londres.

^[1] Sur les conseils de René Cassin (FFL) qui souligna notamment la présence de musulmans et de juifs dans les rangs de la France libre, la référence aux croisades fut abandonnée au profit de Compagnons de la Libération (JO de la France Libre, du 20/01/1941).

L'APPEL DU 22 JUIN

Le gouvernement français, après avoir demandé l'armistice, connaît maintenant les conditions dictées par l'ennemi. Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait occupé et que le Gouvernement français tomberait sous la dépendance de l'Allemagne et de l'Italie.

On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement.

Or, beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude, pour des raisons qui s'appellent l'honneur, le bons sens, l'intérêt supérieur de la Patrie.

Je dis l'honneur ! Car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec les Alliés. Tant que ses Alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi. Le Gouvernement polonais, le Gouvernement norvégien, le Gouvernement belge, le Gouvernement hollandais, le Gouvernement luxembourgeois, quoique chassés de leur territoire, ont compris ainsi leur devoir.

Je dis le bon sens ! Car il est absurde de considérer la lutte comme perdue. Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du Gouvernement pendant ces derniers combats, nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste Empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés, dont les ressources sont immenses et qui dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par 5 000 avions et 6 000 chars peuvent donner, demain, la victoire par 20 000 chars et 20 000 avions.

Je dis l'intérêt supérieur de la Patrie! Car cette guerre n'est pas une guerre franco-allemande qu'une bataille puisse décider. Cette guerre est une guerre mondiale. Nul ne peut prévoir si les peuples qui sont neutres aujourd'hui le resteront demain, ni si les alliés de l'Allemagne resteront toujours ses alliés.

Si les forces de la liberté triomphaient finalement de celles de la servitude, quel serait le destin d'une France qui se serait soumise à l'ennemi ? L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat, là où ils seront et comme ils pourront. Il est, par conséquent, nécessaire de grouper partout où cela se peut une force française aussi grande que possible. Tout ce qui peut être réuni, en fait d'éléments militaires français et de capacités françaises de production d'armement, doit être organisé partout où il y en a. Moi, Général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale. J'invite tous les militaires français des armées de terre, de mer et de l'air, j'invite les ingénieurs et les ouvriers français spécialistes de l'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui pourraient y parvenir, à se réunir à moi. J'invite les chefs et les soldats, les marins, les aviateurs des forces françaises de terre, de mer, de l'air, où qu'ils se trouvent actuellement, à se mettre en rapport avec moi. J'invite tous les Français qui veulent rester libres à m'écouter et à me suivre. Vive la France libre dans l'honneur et dans l'indépendance!

1950: LA CORÉE SE DIVISE

La péninsule coréenne est partagée en deux zones en septembre 1945 après la reddition japonaise. En juin 1950, le Nord envahie la République de Corée, au sud.

a péninsule coréenne fut partagée en deux parties au niveau du 38° parallèle en 1945 avec, au sud, une occupation américaine et, au nord, une occupation soviétique*. Cette répartition territoriale était le fruit d'un accord d'une part entre l'Union soviétique qui avait libéré la Mandchourie et le nord de la Corée de l'occupation japonaise (depuis 1910), et d'autre part, les Alliés qui avaient gagné la guerre dans le Pacifique.

À la suite de l'échec des élections libres prévues en 1948, la scission devient définitive. Le nord, soutenu par l'URSS et la République populaire de Chine, met en place un gouvernement communiste et prend le nom de Corée du Nord. Le sud, soutenu par les Nations unies, installe un régime pro-américain et prend le nom de République de Corée.



Insigne du bataillon français de l'ONU en Corée.

Le 38° parallèle devient l'objet de toutes les tensions et l'un des premiers défis entre les deux grandes puissances de la Guerre froide.

Le 25 juin 1950, les troupes du Nord franchissent le 38° parallèle et mènent une offensive vers le Sud. Depuis 1945, l'Organisation des Nations unies (ONU) dont



Entrée du camp Bonifas (ex-Camp Kitty Hawk) où se trouve le bataillon de sécurité du commandement des Nations unies, situé à 400 m au sud de la limite sud de la zone démilitarisée (DMZ).

le siège est aux États-Unis, a remplacé la Société des Nations à laquelle le Japon n'adhère d'ailleurs plus depuis 1933, tout comme l'Allemagne et l'Union soviétique. Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte aussitôt la Résolution 82 dans laquelle il « demande la cessation immédiate des hostilités [et] invite les autorités de la Corée du Nord à retirer immédiatement leurs forces armées sur le 38° parallèle. »

LE BATAILLON FRANÇAIS

En réponse à la Résolution 83 du Conseil de sécurité de l'ONU, la France met sur pied le bataillon français de l'ONU (BF/ONU). Il est formé de volontaires issus de toutes les armes et de la réserve. Le bataillon débarqua en Corée le 29 novembre 1950 et fut intégré au 23rd Infantry Regiment de la Second Infantry Division des États-Unis. Le premier commandant du BF/ONU fut le général de corps d'armée Raoul Charles Magrin-Vernerey, dit Monclar, qui se porta volontaire alors qu'il devait prendre sa retraite. L'ancien membre des FFL et commandant de la 13^e DBLe durant la 2^{nde} Guerre mondiale, troqua ses quatre étoiles contre des galons de lieutenant-colonel pour pouvoir prendre le commandement du BF/ONU.

Le bataillon français compta jusqu'à 1 017 hommes organisés en une compagnie de commandement, trois compagnies de combat et une compagnie de blindés. Il perdit 269 des siens au combat et 1 350 furent blessés. Au total, 3 421 volontaires se sont succédés au BF/ONU qui quitta la péninsule coréenne le 23 octobre 1953 pour embarquer vers... l'Indochine!

L'accord Molotov-Tōgō du 16 septembre 1939 a mis un terme aux hostilités russo-japonaises en Corée et en Mandchourie. Le lendemain, les soviétiques faisaient leur entrée en Pologne, en accord avec le pacte germano-soviétique (Molotov-Ribbentrop).

DOSSIER DU PASSÉ AU PRÉSENT

UNE RUPTURE DE PAIX

Deux jours plus tard, le Conseil de sécurité, « ayant constaté que l'attaque dirigée contre la République de Corée par des forces armées venues de Corée du Nord constitue une rupture de la paix ; décide « qu'il faut prendre d'urgence des mesures militaires pour rétablir la paix et la sécurité internationales ».

En conséquence, le Conseil de sécurité « ayant pris acte de l'appel adressé aux Nations Unies par la République de Corée : - recommande aux Membres de l'Organisation des Nations unies d'apporter à la République de Corée toute l'aide nécessaire pour repousser les assaillants et rétablir dans cette région la paix et la sécurité inter-

nationales. (Résolution 83 du 27 juin 1950);

- recommande que tous les Membres fournissant en application des résolutions précitées du Conseil de sécurité des forces militaires et toute autre assistance mettent ces forces et cette assistance à la disposition d'un commandement unifié sous l'autorité des États-Unis d'Amérique:
- prie les États-Unis de désigner le commandant en chef de ces forces » (Résolution 84 du 7 juillet 1950).

FIN DE LA GUERRE EN 2018

La guerre de Corée vient de débuter. Le Commandement des Nations unies en Corée (*United Nations Command*, UNC) qui regroupe les contingents d'une vingtaine de pays, est confié au général Douglas MacArthur, ancien commandant des forces alliées dans le Pacifique sud-ouest.

La guerre de Corée prit officiellement fin le 27 juillet 1953 à la suite de la signature d'un pacte de non-agression signé à P'anmunjŏm. Dès lors, la frontière est rétablie à hauteur du 38° parallèle. Une zone démilitarisée (DMZ, demilitarized zone) de 248 km de long et 4 km de large, sert de zone de tampon entre les deux nations. Bien que très fragile, le souhait de réunification des deux Corée est aujourd'hui d'actualité. Le 27 avril 2018, la rencontre entre les deux dirigeants coréens donnait lieu à une déclaration mettant définitivement fin à la guerre débutée en 1950!

ILYA30ANS

1990: LE GOLFE S'EMBRASE

La première guerre du Golfe* dura dans les faits sept mois dont six semaines de combats réels. Trente ans plus tard, elle semble toujours autant d'actualité!

près la Première Guerre mondiale, le territoire irakien fut occupé par le Royaume-Uni qui se heurta très tôt à des insurrections. Celles-ci menèrent à l'indépendance du Royaume d'Irak en 1932. La monarchie irakienne tomba à son tour en 1958 et laissa la place à des régimes politiques instables et des coups d'États successifs.

En 1979, alors que la révolution iranienne porte l'ayatollah Khomeini au pouvoir, le contexte politique en Irak a permis quant à lui au parti Baas de s'imposer et à son leader, Saddam Hussein, de devenir président de la République.

956 600 HOMMES DÉPLOYÉS

En 1990, Saddam Hussein accuse officiellement le Koweït d'avoir volé du pétrole irakien en pratiquant des forages obliques. Le 2 août 1990, l'Irak à envahir

le Koweit. Une coalition de trente-cinq États dont la France, est alors mise sur pied avec pour mission première et officielle de protéger l'Arabie saoudite d'une éventuelle invasion irakienne. Cette coalition internationale dirigée par les États-Unis, est la force militaire la plus importante de toute l'histoire avec près de 960 000 hommes déployés (156 000 en Normandie en 1944). La guerre du Golfe va

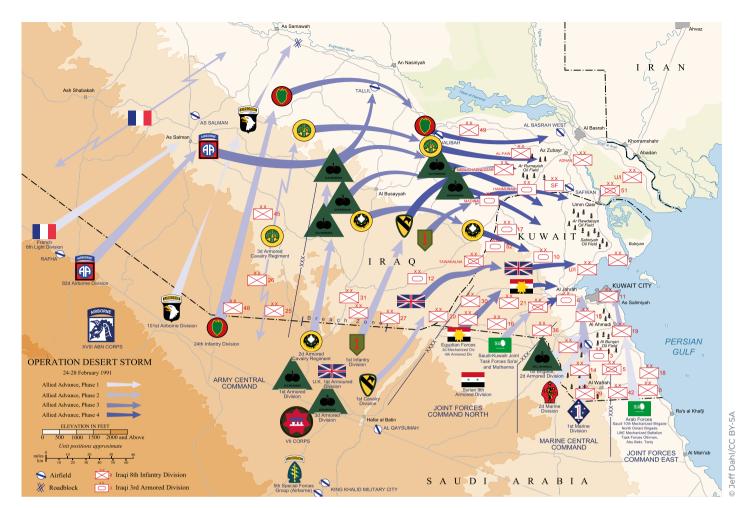
L'OPÉRATION CHAMMAL

L'armée française a fait son retour en Irak le 20 septembre 2014 dans le cadre de l'opération *Chammal*. Lancée le 19 septembre 2014, *Chammal* est le nom donné au volet français de l'opération interalliée *Inherent Resolve* (OIR) rassemblant plus de 70 nations, dirigée par les États-Unis. À la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, elle vise à apporter un soutien militaire aux forces locales engagées dans le combat contre Daech sur leur territoire.

Le 8 septembre 2015, face à la menace terroriste pesant sur la France, la zone d'intervention de l'opération *Chammal* a été étendue à la Syrie afin de pouvoir frapper également les centres depuis lesquels Daech planifie et organise ses attaques.

Source : MINARM.

^{*} La guerre qui a opposé l'Iran à l'Irak entre 1980 et 1988 est parfois aussi appelée première guerre du Golfe.



Carte montrant les opérations terrestres menées lors de l'opération *Tempête du désert* entre le 24 et le 28 février 1991 : les positions tenues par les armées irakienne et alliées, et les mouvements de cette dernière.

se dérouler en deux phases. La première, baptisée opération *Bouclier du désert* (*Desert Shield*), se déroule du 2 août 1990 au 17 janvier 1991.

La seconde phase (17 janvier-28 février 1991) est baptisée opération *Tempête du désert (Desert Storm*). Il s'agit de la phase de combat à proprement dite qui, après le pilonnage aérien et naval, laisse la place à l'offensive terrestre. L'armée irakienne qui jusque-là était considérée comme la quatrième armée du monde est défaite en six semaine exactement.

En avril 1991, la résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations unies met un terme définitif à la guerre du Golfe.

OFFENSIVE EN 2003

Malgré la défaite, Saddam Hussein demeura au pouvoir. Un peu plus de dix ans après, il est accusé – grâce à des preuves fabriquées de toutes pièces par les États-Unis soutenus par le Royaume-Uni – de détenir des armes de destruction massive et de soutenir des organisations terroristes

(al-Qaïda d'Oussama ben Laden). Une nouvelle coalition internationale pénétra en Irak en mars-avril 2003 et renversa Saddam Hussein. Cette fois, la seconde guerre du Golfe n'avait pas reçu de mandat de l'ONU, la France et de la Russie ayant opposé leur véto.

Saddam Hussein fut exécuté en 2006. ■

L'OPÉRATION DAGUET

Commandée par le général de corps d'armée Michel Roquejeoffre, alors commandant de la Force d'action rapide (FAR),) l'opération *Daguet* est la contribution française à la coalition internationale durant la guerre du Golfe. La division Daguet elle, est commandée par le général de brigade Bernard Janvier. Forte de 19 000 hommes, de 15 navires, de 60 avions, de 120 hélicoptères, de 40 chars d'assaut, de 100 chars légers, de 600 blindés et de 18 pièces d'artillerie, cette force engagea le combat le 24 février 1991. Elle fut notamment, en l'espace de 48 heures, à l'origine de la prise du nœud routier d'As Salman et de sa base aérienne, et de l'anéantis-



Insigne de la division Daguet.

sement de la 45° division d'infanterie irakienne. Au total, dix militaires français ont été tués dans le cadre de cette opération et 33 ont été blessés.

SUR LE TERRAIN

TEXTE: LIEUTENANT MARINE

MON ENGAGEMENT

DE LA RÉSERVE À L'ACTIVE

Après dix ans comme militaire du rang dans la réserve opérationnelle de l'armée de l'air, la jeune Marine a rejoint en 2017 le corps des officiers d'active des bases de l'air.

armée a toujours fait partie de ma vie. J'ai grandi dans une famille avec un père militaire dans l'armée de l'air. J'avais l'habitude de le voir en uniforme, et quand il rentrait du travail, il sentait bon le mécano ; mais il était souvent parti. Notre entourage proche baignait aussi dans la Défense puisque nous vivions dans une résidence militaire.

Inconsciemment, tout cela faisait partie de moi. Il me semblait évident que ma vie serait toujours liée aux armées : seraije militaire ? Mon conjoint le serait-il ? Je n'en savais alors rien.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

En grandissant, je continue à toucher du doigt ce milieu. Mon grandpère me raconte sa carrière, évoque l'Indochine, et surtout la Seconde Guerre mondiale. Le maquis et la guerre de l'ombre s'entremêlent avec les lignes téléphoniques à tendre pour assurer les communications en Asie. Tout cela sent terriblement le treillis et l'Histoire, comme un héros venu me raconter les temps passés

Et toujours cette armée de l'Air qui plane au-dessus de ma tête... sans besoin d'imposer une quelconque rigueur, juste un cadre qui sécurise.

« COMPLÈTE CE FORMULAIRE »!

Vient le temps de faire ma JAPD. Lors d'une pause, le capitaine chargé de mon groupe nous explique ce qu'est un réserviste – il l'est d'ailleurs lui-même – mais le concept ne me paraît pas très clair! Je lui pose quelques questions maladroites.

Une fois à la maison, je demande à mon père de m'expliquer : à quoi ça sert ? Comment peut-on être militaire « de temps en temps » ? Les questions se bousculent et je sens que quelque chose m'appelle. « Demain, je passerai au bureau réserve te prendre de la doc! » me lance-t-il avec un sourire.

Le lendemain, la documentation arrive. Je regarde, curieuse... ça a l'air plutôt sympathique! « Complète ce formulaire et signe en bas, tu en sauras plus comme ça! » me propose mon père. Je signe. Effectivement, j'en saurai plus, puisque quelques semaines plus tard, je reçois une convocation: je dois passer un

entretien préalable à mon intégration dans la réserve! Encore mineure, je m'y rends avec ma mère.

Je me laisse guider par ma curiosité et confirme ma volonté d'intégrer la réserve, sans toujours bien comprendre le concept.



Le 27 avril 2018, à Salon-de-Provence, lors du baptême de notre promotion OSC/EOPN « lieutenant-colonel André Herbelin ».

22 | Armée & Défense | Janvier-février-mars 2020



Le 20 juillet 2019 à Anglet (Pyrénées-Atlantiques) : l'équipe féminine de l'armée de l'air dans laquelle joue la LTT Marine, est inscrite pour la première fois au tournoi de l'Anglet Beach Rugby Festival. Les filles décrochent la finale Bowl!

AFFECTÉE À EVREUX

La convocation pour la formation militaire initiale du réserviste (FMIR) ne tarde pas à arriver et alors tout devient concret : lampe torche, maillot de bain, baskets, signature de contrat, treillis, rangers, ordre serré, NRBC, marche au calot, tir, déplacement tactique, présentation au Drapeau... Me voilà réserviste.

Affectée en tant que secrétaire au sein de l'Établissement logistique du commissariat de l'Air (ELCA 00.782) d'Évreux, je tourne vite en rond dans ce travail de bureau. Mon commandement me permet de toucher un peu à tout au sein de l'unité : inventaires, petite main dans les ateliers de maintenance, cérémonies... Je ne sais jamais ce que je vais faire de ma journée avant d'arriver ; cela me plait.

DÉCOUVERTE DE TOUS LES MÉTIERS

Je me perds dans mes études et pense tout arrêter. « Si tu ne trouves pas de formation en septembre, tu iras à Rochefort! » m'assure mon père, qui sait combien ce milieu me convient. Je ne m'engagerai finalement pas à ce moment-là.

Au bout d'un an et demi, je suis mutée à l'escadron des systèmes d'information et de communication (ESIC, futur CIRISI), où je viens de faire mon stage de fin d'année de BTS. J'adore cette ambiance mécano. J'ai la chance de pouvoir aller partout avec mes collègues et découvrir tous les métiers de l'armée de l'air : la tour de contrôle, les escadrons opérationnels (protection et transport aérien), la caserne de pompiers, les garages, l'état-major... et chaque personne que l'on vient soutenir est très fière de prendre 15 minutes de son temps pour me montrer son quotidien et les spécificités de son métier.

Mes collègues deviennent ma famille et ils prennent régulièrement des nouvelles lorsque je reste quelques mois sans passer à l'unité.

DES MISSIONS IMPORTANTES

Devenue étudiante en journalisme à Nice, je continue malgré tout à servir dans mon unité pendant les vacances scolaires. « Tes partiels tombent quand ? », « Tu reviens bientôt ? », « On va au cinéma la semaine prochaine, tu es dans le coin ? », « On te réserve une place pour le repas de Noël ? ». Je fais littéralement partie des leurs... et je continue à toucher à tout.

Tour à tour mécano-fil, renfort RH, secrétaire d'unité... le commandement me fait confiance et me confie, en toute autonomie, tout ce qui peut ralentir le fonctionnement de l'unité si un actif se consacre à la tâche. Je me sens utile et les missions qui me sont confiées sont de plus en plus importantes pour la jeune caporal-chef que je suis.

Dehors, le marché du travail est compliqué, et j'enchaîne les jours de réserve. Je viens même quelques heures certains jours où je ne travaille pas, pour préparer mes CV, mes lettres de motivation, regarder les annonces, mais surtout garder un lien social dans ce cocon qui me rassure et qui me booste.

À LA DICOD ET À LA CAJ

Le bouche à oreille fonctionne finalement en interne et me voici à Paris, où je décroche plusieurs vacations au sein des Armées : d'abord la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD), puis à la Commission Armée-Jeunesse (CAJ).

J'y rencontre une nouvelle fois des gens formidables qui me parlent de leur parcours. Et je me rends compte que mes études de journalisme ont leur place au sein de la Défense.

Mais... suis-je prête? Pas encore! Je laisse mûrir ce projet, espérant secrètement trouver le poste de mes rêves dans le civil, journaliste sportif. Couvrir le Dakar, le Tour de France et le JO..., je veux être là, au cœur de l'action et faire vivre ces instants précieux à tous ceux qui ne peuvent pas y être. Mais les places sont chères!

PASSAGE AU CIRFA

L'idée d'intégrer les armées éclot enfin ; mais pas de poste dans l'armée de l'air en vue. L'armée de terre, elle, recrute des gens de mon profil. Me voici partie pour un recrutement chaotique de plus d'un an... jusqu'au moment où l'armée de l'air me tire par la manche en publiant l'annonce que j'attendais : des postes d'officier communication sont proposés. Il me reste trois heures pour déposer mon dossier. Mes diplômes en informatique et journalisme, mes dix années de réserve

SUR LE TERRAIN MON ENGAGEMENT

et mes vacations en poche, je frappe à la porte du CIRFA.

Mon profil « atypique » les séduit et les entretiens se font naturellement, comme si je faisais déjà partie de la maison. De nouveau, une évidence.

DE GRENOBLE À PARIS

Engagée depuis mai 2017, j'ai occupé durant deux ans le poste de chef de cabinet-communication à l'École des pupilles de l'Air 749 (EPA749), près de Grenoble. Je coiffais également la casquette de l'événementiel.

En septembre 2019, j'ai rejoint le groupement de soutien de la base de Défense Paris École militaire (GSBdD-PEM) en qualité de chef cellule coordination-communication. Au cœur de cet établissement historique, mes missions sont multiples et je peux mettre en œuvres mes cursus civils



Novembre 2019 à l'École militaire, la LTT Marine en compagnie de Louis Garrel qui interprète le rôle du capitaine Dreyfus dans le film J'Accuse.

TROIS MOIS DE FORMATION

Comme tout candidat à un recrutement pour devenir militaire d'active, j'ai dû constituer un dossier et effectuer les trois jours de test. C'est seulement durant l'entretien avec le chef du SIRPAA que j'ai pu mettre à profit mon expérience au sein de la réserve. Toutefois, cela peut être à double tranchant car en connaissant le milieu militaire de l'intérieur on a forcément un avis sur certains points et cela peut orienter les réponses. Le recruteur peut aussi vous tester sur des questions un peu plus pointues telles que l'administratif et les opérations. Il ne faut jamais inventer et savoir dire « je ne sais pas » si tel est le cas.

Une fois franchies ces étapes, vient alors le moment de signer le contrat d'engagement sur la base aérienne où j'ai été affectée : l'École des pupilles de l'Air.

La formation en elle-même, effectuée sur la base aérienne 701 de Salon-de-Provence, a duré trois mois. Elle débute par quatre semaines de FMI (formation militaire initiale) au cours desquelles l'on apprend les fondamentaux : ordre serré, chant, tir, déplacement tactique, culture de l'armée de l'Air, le tout ponctué de séances de sport. Viennent ensuite les deux mois de la FMGO (formation militaire générale de l'officier), beaucoup plus académiques : cours d'histoire de l'armée de l'Air, d'aérodynamique, de science politique, d'éthique, de management, de communication ; tout en continuant d'approfondir ce que nous avions étudié durant le premier mois.

Les promotions ne sont pas faites en fonction des spécialités, mais des recrutements effectués. C'est d'autant plus enrichissant que les parcours de chacun sont divers : logistique, communication, défense sol-air, armement ou bien encore renseignement.

À la fin de ces trois mois de formation, de vraies amitiés se sont nouées et l'on dispose d'un bon réseau sur lequel on pourra s'appuyer quelle que soit la question ou le besoin qui se posent. Il n'y a rien de plus agréable que de croiser un « ancien » de sa promotion là où on pensait ne connaître personne!

puisque je suis CSSI adjoint et chargée de la communication, aidé en cela par un personnel civil et un officier de réserve. Depuis mon arrivée, j'ai notamment contribué à la rédaction de la newsletter, proposé des aménagements au niveau de la communication interne, travaillé sur les Journées européennes du patrimoine, etc. J'ai aussi eu la chance de contribuer à l'organisation d'avant-premières de films tels que J'Accuse (projection, accueil médias...) avec Jean Dujardin et Louis Garrel.

PROCHAINE OBJECTIF

Je sais aujourd'hui que mon parcours de réserviste m'a amené progressivement à me réaliser dans cette carrière d'officier d'active. Un parcours qui me pousse doucement vers un prochain objectif: un départ en OPEX, un besoin d'être dans une autre forme d'action comme le sont les journalistes envoyés spéciaux. Que ce soit pour demain ou après-demain, je sais que je continuerai à exercer mon métier de communicant et de journaliste, pas pour un journal ou une télé, mais au profit de la grande famille des armées; je continuerai à défendre les valeurs qui me quident et m'animent.



TEXTE: LIONEL PÉTILLON

ÉLECTIONS MUNICIPALES

LE CORRESPONDANT DÉFENSE

Vous venez d'être élu conseiller municipal et vous avez été désigné correspondant défense dans votre commune. Quelles sont vos responsabilités et missions ?

e préambule à l'instruction ministérielle relative aux correspondants défense du 8 janvier 2009 nous indique que « la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée-Nation grâce aux action de proximité. » Cette fonction a été créée par la circulaire du 26 octobre 2001.

MISSION SENSIBILISATION

« Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région », peut-on lire sur le site Internet du ministère des Armées.

Ainsi, les correspondants de défense :

I doivent pouvoir apporter des informations sur l'actualité défense : les opérations conduites par les forces, les armées françaises sur le territoire national et à l'étranger, l'effort de défense de la France (impact économique, social et technologique de la défense), ou encore les modalités d'accès aux emplois civils et militaires de la défense.

agissent en tant que relais pour com-



prendre le parcours citoyen. Ils doivent pouvoir expliquer l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituant des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense.

I ont un rôle pédagogique sur le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité. L'enseignement de défense, première étape du parcours citoyen, est étroitement lié à l'histoire de notre pays, et notamment aux conflits contemporains. La sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels.»

LE DÉLÉGUÉ MILITAIRE ET L'UNION-IHEDN

« Localement, le correspondant défense peut compter sur deux relais complémentaires : le délégué militaire départemental (DMD) et le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN (Institut des hautes études de la défense nationale). Le DMD représente le ministère des Armées. À ce titre, il est le représentant du responsable de la zone territoriale militaire à laquelle il est rattaché géographiquement : l'officier général de zone de défense (OGZD).

Le référent « correspondant Défense » de l'Union-IHEDN, est chargé de promouvoir l'esprit de défense et de sécurité et de développer le lien armée-Nation au sein des communes et collectivités.»

UN GUIDE PRATIOUE

À noter que le correspondant défense peut aussi s'appuyer sur deux outils fort bien construits: La Lettre du correspondant défense qui informe par voie numérique les correspondants défense et les élus municipaux ; et le Guide pratique -

Correspondant défense de 24 pages, publié en 2019 par le ministère des Armées.



Sources : ministère des Armées

LIBRES PROPOS

SOLIDARITÉ

UN ESPRIT D'ENGAGEMENT

En décembre dernier, l'UNOR et l'ONACVG ont signé une convention pour développer des collectes en faveur du Bleuet de France.

e Président de l'UNOR. le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto a été reçu le 17 décembre dernier par Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) et présidente de l'Œuvre nationale du Bleuet de France. Ils ont signé une convention pour développer des collectes en faveur du Bleuet de France.

Ce rapprochement est l'occasion de connaître un peu mieux l'ONACVG et son évolution pour les prochaines années.

Madame la directrice générale, quel a été votre parcours avant votre nomination?

Je travaille dans la haute administration de l'État depuis plus de 30 ans. J'ai servi au sein du ministère des Finances et du ministère des Affaires étrangères, mais l'essentiel de mon parcours professionnel s'est effectué au ministère de la Défense dans les domaines des finances publiques, des ressources humaines, et de la transformation de l'action publique. J'ai été nommée Directrice Générale de l'office national des anciens combattants et victimes de guerre au conseil des ministres du 26 août 2019.

Ma nomination en tant que Directrice Générale de l'ONACVG est donc le prolongement de cet engagement pour les femmes et les hommes de la communauté militaire. Elle tient aussi au fait que j'ai, pendant quatre ans, conduit l'un des chantiers de la révision générale des politiques publiques qui portait sur la modernisation des administrations du monde combattant, que je connais donc déjà même s'il évolue vite.

Lors de ma prise de poste à l'ONACVG, j'ai tout de suite voulu placer mon action dans le sillage des réformes engagées pour transformer et moderniser l'office, tout en restant fidèle à ses missions originelles: la solidarité et la mémoire.

Quelle est l'actualité de l'office et ses enjeux pour les années à venir?

Cette année. nous allons continuer notre modernisation. 2020 sera en effet une année charnière. notamment termes de simplification et de fonctionnement de l'office avec le renouvellement de notre conseil d'administration. L'objectif est d'être plus agile et plus réactif.

Afin de tenir compte des

nouvelles missions de l'établissement et de l'évolution du monde en combattant. il a été acté en juin 2019 que la composition du conseil d'administration serait adaptée en passant de 40 à 31 administrateurs.



Un représentant du chef d'état-major des armées prendra lieu et place du représentant du directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire. L'objectif étant de rapprocher les armées de l'office

Il a aussi été décidé de réduire de 24 à 15 le nombre de représentants des anciens combattants et victimes de guerre. Quant à la répartition des administrateurs, elle ne s'effectuera plus en fonction de l'appartenance à une génération du feu, mais en fonction de l'appartenance à une des 18 catégories de ressortissants de l'ONACVG. Cette modernisation de l'office aura aussi des effets très visibles. J'ai ainsi souhaité que l'on place nos ressortissants au cœur de notre transformation, en développant la culture de la relation utilisateur, ce que d'autres appellent le « CRM » ou la gestion de la relation client (Customer Relationship Management).

Nous avons, par exemple, décidé de mettre en place une procédure de dématérialisation des demandes de carte du combattant et de titre de reconnaissance de la Nation (TRN).

Les travaux concernant la dématérialisation ont permis d'arrêter certains points, notamment le formulaire électronique de demande de carte et de TRN. Ce formulaire numérique facilitera la démarche du demandeur et assurera la validation des dossiers,

qu'ils aient été déposés en ligne ou qu'ils aient transité en version papier par les services départementaux ou par notre service à Caen.

Nous allons accélérer les procédures par la digitalisation tout en permettant aux personnes ne souhaitant pas, ou ne pouvant pas, accéder aux procédures dématérialisées de bénéficier d'un service de qualité.

Il sera également proposé de compléter ces démarches en ligne d'une plateforme téléphonique nationale où les ressortissants pourraient obtenir des renseignements sur leurs droits. Ces mesures seront intégrées dans le futur contrat d'objectif et de performance



Signature de la convention entre l'ONACVG et l'UNOR, le 17 décembre 2019.

(COP). Ce document stratégique doit permettre à l'Office de se fixer un cap sur les cinq prochaines années. Le COP devrait être présenté en mars 2020 au conseil d'administration, et adopté à l'été.

L'Œuvre nationale du Bleuet de France (ONBF) est-elle aussi à un tournant de son histoire ?

Après les commémorations du Centenaire, beaucoup d'enseignements ont été tirés pour le Bleuet de France. Comme vous le savez, cette magnifique œuvre caritative, née durant la Grande Guerre, vient en aide aux blessés de guerre, aux veuves,

aux pupilles de la Nation et aux victimes d'acte de terrorisme.
Au-delà du symbole de la fleur portée autour du 8 Mai et du 11 Novembre, nous devons désormais réfléchir à moderniser la structure de l'ONBF et à dynamiser les collectes

sur la voie publique.

C'est pour cela que j'ai justement insisté pour que le Bleuet de France soit un axe stratégique à part entière du prochain COP. Mon objectif est d'augmenter les recettes, mais aussi de mieux soutenir ceux pour qui l'œuvre est essentielle.

Bien sûr, au-delà des actions sociales du Bleuet, nous développons des actions à caractère mémoriel et pédagogique. Le Bleuet de France continuera à favoriser le devoir de mémoire, le souvenir et la citoyenneté. Ainsi la mémoire et la solidarité restent les deux missions indissociables du Bleuet de France.

En 2020, pour la première fois, le ministère de l'Intérieur nous a autorisé à collecter sur la voie publique, le 13 et 14 juillet, en plus de nos traditionnelles collectes de mai et novembre. Cette nouvelle période favorisera le lien Armées-Nation, mais il doit aussi nous permettre de mieux expliquer le rôle du Bleuet de France en faveur des victimes d'acte de terrorisme.

Nous allons désormais procéder par des campagnes fléchées. Je souhaite que l'on soit en mesure de suivre toute la chaîne du don et expliquer de manière très concrète pourquoi nous avons besoin de dons et à quoi va servir l'argent récolté. Il est évident que certains de nos donateurs souhaitent privilégier des actions à caractère solidaire, d'autres à caractère mémoriel. Nous devons mieux appréhender cet élan de générosité publique et nous inspirer d'autres œuvres caritatives en développant des outils, tels que des campagnes numériques de *crowdfunding* [ndlr: financement participatif], autour de nos projets.

Qu'attendez-vous de la convention de partenariat signée entre l'UNOR et l'ONACVG?

Je suis très heureuse de la signature de cette convention. Grâce à ses réseaux, l'UNOR va pouvoir mobiliser ses réservistes opérationnels et citoyens pour participer aux collectes annuelles, partout sur notre territoire.

À l'heure où le réseau traditionnel des associations d'anciens combattants tend à diminuer, nous avons plus que jamais besoin de cet esprit bénévole, de cet engagement, de cette mobilisation pour faire perdurer la tradition des collectes. Faire appel

aux réservistes est un moyen de donner encore plus de sens et de visibilité à notre œuvre et à nos missions.



ALLOCUTION

SÉLECTION : LIONEL PÉTILLON

STRATÉGIE

LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Devant la 27^e promotion de l'École de guerre, le président de la République a dressé un bilan des enjeux géo-politico-stratégiques de notre temps. Nous vous proposons ici un long extrait consacré à la dissuasion nucléaire, thème central de son allocution du 7 février 2019.

ussi curieux que cela puisse paraître, aucun chef de l'État n'est revenu ici depuis Charles de Gaulle. C'est d'ailleurs devant vos lointains prédécesseurs, aux premiers jours de la Ve République, dans un discours resté fameux, que le général de Gaulle avait annoncé le 3 novembre 1959, il y a maintenant 60 ans, la création de ce qu'il avait alors appelé la « force de frappe ».

Le contexte stratégique a évidemment depuis profondément évolué et il me paraît important de venir partager avec vous, qui allez être appelés dans les prochaines années aux plus hauts postes de nos armées, quelques réflexions sur les fondamentaux de notre stratégie de défense. (...)

La dernière décennie que nous venons de vivre a vu les équilibres stratégiques, politiques, économiques, technologiques, énergétiques et militaires, largement remis en cause et nous voyons aujourd'hui poindre à nouveau ce qui pourrait mettre à mal la

paix acquise après tant de drames sur notre continent.

Alors que les défis globaux auxquels notre planète est confrontée devraient exiger un regain de coopération et de solidarité, nous faisons face à un délitement accéléré de l'ordre juridique international et des institutions qui organisent les relations pacifiques entre États.

Ces phénomènes ébranlent le cadre de sécurité global et affectent, directement ou indirectement, notre stratégie de défense. Les risques, les menaces, se sont accrus et diversifiés. Leurs effets se sont accélérés, rapprochés de nous, jusqu'à nous toucher directement pour certains. (...)

La multipolarité nucléaire actuelle n'a rien de comparable avec la logique qui prévalait lors de la Guerre froide.

Contrairement à la France et à ses alliés, certains États optent sciemment pour des postures nucléaires opaques, voire agressives, incluant une dimension de chantage ou de recherche du fait accompli. Les équilibres dissuasifs entre puissances sont ainsi devenus plus instables.

Avec la prolifération des missiles aux technologies plus avancées, nous sommes également confrontés à une situation inédite où des puissances régionales sont, ou vont être, en mesure de toucher directement le territoire de l'Europe.

L'idée même d'un ordre multilatéral fondé sur le droit, où le recours à la force est régulé, où les engagements sont respectés, où les droits créent des obligations qui s'appliquent à tous, cette idée-là est profondément remise en cause aujourd'hui.

Cette déconstruction des normes internationales s'inscrit dans une logique assumée de compétition, où seules primeraient la loi du plus fort, la réalité du rapport de forces. Les plus cyniques vont jusqu'à se draper dans la légalité et un attachement de façade à l'ordre international, pour mieux les violer en toute impunité. (...)

L'Europe elle-même est directement exposée aux conséquences de cette

déconstruction. Regardons la situation actuelle:depuisledébutdesannées2000, c'est en effet l'ensemble de l'architecture de sécurité en Europe, difficilement bâtie après 1945 durant la Guerre froide, qui s'est trouvé progressivement fissuré, puis sciemment déconstruit brique par brique. Après le blocage des négociations sur les armements conventionnels, la fin, en 2019, du traité sur les forces nucléaires intermédiaires est le symbole de ce délitement. (...)

Comme à chaque fois que nous sommes confrontés à des défis historiques, notre réaction doit être la même : l'audace et



« Le choix qui se pose à nous est en effet celui d'une reprise en main de notre destin ou celui, renonçant à toute stratégie propre, d'un alignement sur quelque puissance que ce soit. »

l'ambition renouvelée. Nous devons sur ce sujet prendre nos responsabilités. Le choix qui se pose à nous est en effet celui d'une reprise en main de notre destin ou celui, renonçant à toute

stratégie propre, d'un alignement sur quelque puissance que ce soit.

C'est pourquoi un sursaut est nécessaire et la refondation de l'ordre mondial au service de la Paix doit être notre cap. La France et l'Europe y ont un rôle historique à jouer. (...)

Sur ces questions, la France mobilisera les partenaires européens les plus concernés, afin de poser les bases d'une stratégie internationale commune que nous pourrons proposer dans toutes les enceintes où l'Europe est active.

Et la France, puissance nucléaire reconnue par le Traité de Non-Prolifération^[1], membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations unies, prendra ses responsabilités, en particulier en matière de désarmement nucléaire, comme elle l'a toujours fait.

Dans la recherche de la paix, la France est attachée à la logique d'un désarmement qui serve la sécurité et la stabilité mondiale. Et elle a, à cet égard, un bilan unique au monde, conforme à ses responsabilités comme à ses intérêts,

GÉNÉRAL DE GAULLE : « CETTE FORCE SERA UN ARMEMENT ATOMIQUE »

Extrait du discours du général De Gaulle prononcé le 3 novembre 1959 à l'École militaire devant les auditeurs de l'Institut des Hautes études de la Défense nationale et des stagiaires de l'Enseignement militaire supérieur :

« Voilà un point capital que je recommande à vos réflexions. La conception d'une défense de la France et de la Communauté qui soit une défense française, cette conception-là doit être à la base de la philosophie de vos centres et de vos écoles. La conséquence, c'est qu'il faut, évidemment, que nous sachions nous pourvoir, au cours des prochaines années, d'une force capable d'agir pour notre compte, de ce qu'on est convenu d'appeler « une force de frappe » susceptible de se déployer à tout moment et n'importe où. Il va de soi qu'à la base de cette force sera un armement atomique - que nous le fabriquions ou que nous l'achetions - mais qui doit nous appartenir. Et puisqu'on peut détruire la France, éventuellement, à partir de n'importe quel point du monde, il faut que notre force soit faite pour agir où que ce soit sur la terre. »

Le général de Gaulle affirma ainsi sa volonté de rendre la France totalement indépendante en matière de défense alors même qu'une partie de ses forces étaient placées sous le commandement militaire intégré de l'OTAN.

Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP): traité international conclu en 1968. La France et la Chine n'adhèrent au traité qu'en 1992, ce qui les dispense de le ratifier. La Corée du Nord a annoncé son retrait du traité le 10 janvier 2003.

ALLOCUTION

ayant démantelé de façon irréversible sa composante nucléaire terrestre, ses installations d'essais nucléaires, ses installations de production de matières fissiles pour les armes, et réduit la taille de son arsenal, aujourd'hui inférieure à 300 armes nucléaires.

Toutes ces décisions sont cohérentes avec notre refus de toute course aux armements et le maintien du format de notre dissuasion nucléaire à un niveau de stricte suffisance.

Ce bilan exemplaire donne à la France la légitimité pour réclamer aux autres puissances nucléaires des gestes traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous y sommes engagés.

- La poursuite des travaux sur la vérification du désarmement nucléaire, que nous portons notamment avec l'Allemagne, car tout accord de désarmement n'est rien s'il ne peut pas être vérifié de façon robuste.

Enfin, le lancement de travaux concrets pour la réduction des risques stratégiques, car l'escalade non contrôlée d'un conflit local en guerre majeure est l'un des scénarios les plus préoccupants aujourd'hui, qu'une série de mesures simples et de bon sens pourrait efficacement conjurer. (...)

les transferts de souveraineté qu'elle consentirait, tout comme les coopérations contraignantes dans lesquelles elle s'engagerait. Et c'est le quatrième pilier de la stratégie que je veux pour notre pays : une véritable souveraineté française.

Cette volonté de souveraineté nationale n'est absolument pas incompatible avec notre volonté de développer les capacités européennes, je dirais même que c'est un prérequis indispensable. On coopère mieux quand on peut décider souverainement de coopérer.

Fondement de toute communauté politique, la défense est au cœur de notre souveraineté. (...)

« En cas de méprise sur la détermination de la France à préserver ses intérêts vitaux, un avertissement nucléaire, unique et non renouvelable, pourrait être délivré à un agresseur étatique pour signifier clairement que le conflit vient de changer de nature et rétablir la dissuasion. »

concrets en direction d'un désarmement global, progressif, crédible et vérifiable.

En matière de désarmement nucléaire, j'appelle ainsi tous les États à nous rejoindre autour d'un agenda simple, en application de l'article VI du TNP, autour de quatre points que nous connaissons:

- Le respect strict de la norme centrale que constitue le traité de non-prolifération nucléaire et la préservation de sa primauté à l'occasion de son 50° anniversaire en 2020. Le TNP est le traité le plus universel au monde. Il est le seul traité à permettre de prévenir

- L'enclenchement à la Conférence du Désarmement de la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes, ainsi que la préservation et l'universalisation du

la guerre nucléaire tout en apportant

à chacun les bénéfices des usages

pacifiques de l'énergie nucléaire.

Après l'effondrement du traité FNI^[2], la France souhaite, pour sa part, que des discussions élargies soient enclenchées, dans lesquelles l'Europe doit faire entendre sa voix et s'assurer que ses intérêts seront bien pris en compte dans une négociation sur un nouvel instrument à même d'assurer la stabilité stratégique sur notre continent.

Soyons clair, si une négociation et un traité plus large sont possibles, nous les souhaitons. S'il est bloqué par certains, nous ne saurions rester à l'arrêt. Et les Européens doivent être parties prenantes et signataires du prochain traité car il s'agit de notre sol et d'une discussion qui ne doit pas passer par-dessus notre tête.

Pour que la France soit à la hauteur de son ambition européenne, à la hauteur aussi de son histoire, elle doit rester souveraine ou décider elle-même, sans les subir, Responsable devant la Nation de la sécurité de notre pays et de son avenir, j'ai la responsabilité de protéger la France et les Français contre toute menace d'origine étatique contre nos intérêts vitaux, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme

Cette responsabilité ultime, au cœur de la fonction présidentielle, je l'assume chaque jour avec la plus grande détermination. Elle s'exerce par la dissuasion nucléaire. Cet exercice de la dissuasion, tout comme la transparence et la confiance que nous devons à la communauté internationale en tant qu'« État doté » au sens du TNP – nécessite une doctrine strictement défensive, claire et prévisible, dont je veux ici rappeler les principaux fondements.

Si d'aventure un dirigeant d'État venait à mésestimer l'attachement viscéral de la France à sa liberté et envisageait de s'en prendre à nos intérêts vitaux, quels

^[2] Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) ou Intermediate-Range Nuclear Forces Treaty (INF), signé le 8 décembre 1987 par la Russie et les États-Unis. Le 1^{er} février 2019 les États-Unis ont suspendu leurs obligations en vertu du traité FNI; la Russie s'est retirée dès le lendemain. Le retrait américain a été officialisé le 2 août 2019.



qu'ils soient, il doit savoir que nos forces nucléaires sont capables d'infliger des dommages absolument inacceptables sur ses centres de pouvoir, c'est-à-dire sur ses centres névralgiques, politiques, économiques, militaires.

Nos forces nucléaires ont été configurées pour cela avec la flexibilité et la réactivité nécessaires. En cas de méprise sur la détermination de la France à préserver ses intérêts vitaux, un avertissement nucléaire, unique et non renouvelable, pourrait être délivré à un agresseur étatique pour signifier clairement que le conflit vient de changer de nature et rétablir la dissuasion.

Dans ce cadre. la France s'appuie au quotidien sur les deux composantes de ses forces nucléaires, qui sont complémentaires. J'ai pris et continuerai à prendre les décisions nécessaires au maintien de leur crédibilité opérationnelle dans la durée, au niveau de stricte suffisance requis par l'environnement international. (...)

En tant que chef de l'État, je suis le garant du temps long, parce que ma responsabilité de chef des armées est de prémunir notre Nation des menaces. en fixant l'horizon à plusieurs dizaines d'années.

La dissuasion nucléaire a joué un rôle fondamental dans la préservation de la paix et de la sécurité internationale, notamment en Europe.

Je suis intimement persuadé que notre stratégie de dissuasion conserve toutes ses vertus stabilisatrices, et demeure un atout particulièrement précieux dans le monde de compétition des puissances, de désinhibition des comportements et d'érosion des normes qui aujourd'hui se dessine sous nos yeux.

La stratégie nucléaire de la France, dont je rappelais tout à l'heure les bases doctrinales, vise fondamentalement à empêcher la guerre.

Nos forces nucléaires ne sont dirigées contre aucun pays et la France a toujours refusé que l'arme nucléaire puisse être considérée comme une arme de bataille.

Je réaffirme ici que la France ne s'engagera jamais dans une bataille nucléaire ou une quelconque riposte graduée.

Par ailleurs, nos forces nucléaires jouent un rôle dissuasif propre, notamment en Europe. Elles renforcent la sécurité de l'Europe par leur existence même et à cet égard ont une dimension authentiquement européenne.

Sur ce point, notre indépendance de décision est pleinement compatible avec une solidarité inébranlable à l'égard de nos partenaires européens. Notre engagement pour leur sécurité et leur défense est l'expression naturelle de notre solidarité toujours plus étroite. Soyons clairs : les intérêts vitaux de la France ont désormais une dimension européenne. Dans cet esprit, je souhaite que se développe un dialogue stratégique avec nos partenaires européens qui y sont prêts sur le rôle de la dissuasion nucléaire française dans notre sécurité collective. Les partenaires européens qui souhaitent s'engager sur cette voie pourront être



associés aux exercices des forces françaises de dissuasion. Ce dialogue stratégique et ces échanges participeront naturellement au développement d'une véritable culture stratégique entre Européens.

Nos forces nucléaires évidemment contribuent également de manière significative au renforcement global de la dissuasion de l'Alliance atlantique, aux côtés des forces britanniques et américaines. La France ne participe pas aux mécanismes de planification nucléaire de l'Alliance et n'y participera pas plus à l'avenir. Mais elle continuera à nourrir la réflexion de niveau politique visant à renforcer la culture nucléaire de l'Alliance. Seules puissances nucléaires européennes, la France et le Royaume-Uni

ont dès 1995 affirmé clairement qu'ils n'imaginaient pas de situation dans laquelle les intérêts vitaux de l'un des deux pays pourraient être menacés sans que les intérêts vitaux de l'autre ne le soient aussi.

Je veux aujourd'hui réaffirmer solennellement ce constat. Le haut niveau de confiance mutuelle, consacré par les traités de Lancaster House de 2010, dont nous célébrons cette année le dixième anniversaire, se traduit au quotidien dans une coopération inédite sur les sujets nucléaires. Nous la poursuivrons avec détermination et le Brexit n'y change rien. (...)

L'arme nucléaire a fait pénétrer en 1945 l'humanité dans un nouvel âge, en lui donnant au fond les moyens de sa propre la France, j'assume pleinement cette responsabilité.

Nous n'avons pas d'autre choix que de nous confronter à l'imperfection du monde et d'affronter, avec réalisme et honnêteté, les problèmes qu'il nous pose.

Je ne peux ainsi donner à la France comme objectif moral le désarmement des démocraties face à des puissances voire des dictatures qui, elles, conserveraient ou développeraient leurs armes nucléaires. Un désarmement nucléaire unilatéral équivaudrait pour un État doté comme le nôtre à s'exposer et à exposer ses partenaires à la violence et au chantage, ou à s'en remettre à d'autres pour assurer sa sécurité. Je refuse cette perspective.

Et ne soyons pas naïfs : un décrochage de

« La France n'adhérera pas à un traité d'interdiction des armes nucléaires. »

LE BUDGET DE LA DISSUASION NUCLÉAIRE

Au terme de la Loi de programmation militaire, 37 milliards d'euros - soit 12,5% de l'enveloppe totale de la Défense sur sept ans – seront dédiés à l'entretien et la modernisation de l'arsenal nucléaire français d'ici à 2025, dans ses deux composantes : force océanique stratégique et force aérienne stratégique.

destruction et en lui faisant prendre ainsi conscience de l'unité de son destin. Sa diffusion a été limitée en 1968 par le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, photographie en quelque sorte du monde nucléaire de l'époque – il constate l'existence de cinq États dotés d'armes – et qui, à de rares exceptions près, a tenu.

Ce faisant, la détention de l'arme nucléaire confère aux responsables politiques des pays concernés une responsabilité d'une ampleur morale sans précédent dans l'histoire. S'agissant de la France, dont l'arsenal ne peut en aucun cas être comparé à celui des États-Unis ou de la Russie, n'aurait pas le moindre effet d'entraînement sur les autres puissances nucléaires

Dans le même esprit, la France n'adhérera pas à un traité d'interdiction des armes nucléaires. Ce traité ne créera aucune obligation nouvelle pour la France, ni pour l'État, ni pour les acteurs publics ou

privés sur son territoire.

Sources : www.elysee.fr ; www.defense.gouv.fr



ASSOCIATIONS NATIONALES

TEXTE : LIEUTENANT (H) FERNAND MORIZOT - PRÉSIDENT DE L'UNOR PACA ET DE L'ANISICC



TRANSMISSIONS

RADIO AMATEUR ET LOISIRS TECHNIQUES

Dans le cadre de la Fête de la science, le château de Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône) a accueilli plusieurs expositions dont celle présentée par l'ANISICC.

râce à l'Association du développement sud de Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône), le radio club de l'Association nationale interarmées des systèmes d'informations, de communications et du contrôle (ANISICC) a été choisi pour réaliser une exposition du 11 au 13 octobre 2019 au Château de Bouc-Bel-Air.

Les objectifs de l'ANISICC, membre de l'UNOR, étaient multiples :

- l être partenaire actif de la Fête de la science créée par le professeur Charpak,
- I donner une impulsion aux loisirs techniques,
- I mettre en exergue les clubs et associations du département,
- promouvoir le château de Bouc-Bel-Air dans le cadre du diplôme des forts et châteaux de France de l'Association nationale française des radioamateurs (REF),
- présenter les métiers techniques de nos trois armées.
- réaliser des animations dans le cadre des Journées nationales des réserves 2019.

RADIO ET MODÉLISME

Durant ces trois iours. le château de Bouc-Bel-Air a accueilli les associations locales qui ont proposé différentes animations. Ainsi, l'ANISICC avait disposé deux ordinateurs permettant de consulter en boucle des vidéos sur les métiers de nos trois armées. Des informations et documentations sur les métiers de l'armée d'active et la réserve militaire étaient aussi disponibles pour le public



La Fête de la science a notamment permis aux visiteurs de découvrir les associations locales de radios amateur.

intéressé. À cet égard, nous remercions nos amis de l'ANORAA du secteur d'Aixen-Provence et l'ANSORAA 83 pour leur présence et leur aide.

Le radio club de Saint-Chamas quant à lui a fait des démonstrations avec une imprimante 3D et a présenté ses réalisations de matériels électroniques. De son côté, le Model air club Aix-en-Provence (MACAP) a exposé des modèles réduits d'avions et présenté des vidéos sur ses compétitions. Les Amis de la radio, de l'électronique et des sciences (ARÉS) avaient aussi répondu présents avec divers types de manipulateurs. Enfin, le radio club de Bouc-Bel-Air était bien entendu présent.

Nous avons pu aussi compter sur la participation des astronomes amateurs aixois de l'observatoire de Vauvenargues qui ont réalisé trois conférences sur les étoiles et les planètes, couplées avec des présentations informatiques sur l'astronomie en général.



Le stand du Model air club Aix-en-Provence (MACAP) exposait des modèles réduits d'avions.

ASSOCIATIONS TERRITORIALES

LE MOT DU PREMIER VICE-PRÉSIDENT

PAR LE COLONEL (R) PHILIPPE MONTALBOT - PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET PRÉSIDENT NATIONAL DES ORGANISATIONS TERRITORIALES INTERARMÉES

Les propos exprimés dans cet article ne représentent que et uniquement l'opinion de leur auteur. Ils n'engagent en rien la revue Armée & Défense et l'UNOR et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de leur part.

MES CHERS CAMARADES,

uand je me remémore ces quelques derniers mois pour tenter de percevoir le prolongement du chemin que notre Humanité va emprunter, le mot « déconvenue » m'apparait spontanément, avec évidence. On pourrait croire que notre monde et ses fractions vivent une succession de déconvenues. En effet on ne compte plus le nombre de désillusions, d'insuccès et d'erreurs, sans oublier les mésaventures. La désillusion du ménagement des équilibres et d'un statu quo entre les puissances ; la désillusion issue du spectacle de tensions entre pays au sein d'une même alliance, agrémentées de chantages, de menaces et plus encore de leur mise en œuvre. Comme par exemple les agissements du dirigeant de la Turquie qui ont de quoi inquiéter.

Plus proche, l'insuccès de la « construction » européenne; si la montée en puissance d'une communauté de démocraties de civilisation homogène, développées, dotées d'une économie ainsi que de marchés stables et performants génère naturellement des craintes chez les puissances concurrentes -la plupart autoritaires, pour le moins-; quelle désillusion de devoir supporter l'influençabilité des uns et des autres, jouets des sirènes de la ré-individualisation, allant jusqu'au triste étalage de la rupture! Verrons-nous l'erreur d'autres dirigeants céder à des puissances qui ne souhaitent que le dépeçage de l'Europe occidentale pour mieux en récupérer les bons morceaux, les joyaux industriels, intellectuels mais aussi culturels et patrimoniaux, après, bien-sûr, avoir manipulé leurs populations par la déception et quelques chiffons rouges faciles à agiter?

Le doute pèse sur la crédibilité. La faille diplomatique a permis aux dirigeants russe et turc de se dispenser de la médiation de la France et de l'Allemagne au sujet de la Syrie.

La démocratie exige la vigilance d'un État qui se doit d'être fort pour ne pas être hors-jeu. Machiavel ne disait-il pas qu'« il est plus sûr d'être craint que d'être aimé »?

L'erreur de la dilution de l'autorité, de l'abandon de parts de la souveraineté, les faiblesses, les compromis, sont autant de brèches subtilement exploitées par nos « concurrents », que ce soit sur les plans straté-



gique, économique, intellectuel, sociétal, culturel ou religieux.

Cette année nous aurons l'occasion de nous souvenir d'une grande déconvenue avec la commémoration du cent-cinquantième anniversaire de la guerre franco-prussienne de 1870. Malgré un environnement général plutôt favorable, les effectifs des armées étaient déficitaires, vieillissants, et bien que professionnels auréolés de campagnes et opérations extérieures... L'état-major de l'Empereur ressemblait plutôt à une caste sans stratège où régnait l'autosatisfaction; maréchaux incapables alors que les officiers de terrain étaient plutôt valeureux. L'apport de la jeune garde nationale tout juste créée ne pouvait compenser les erreurs ; le désastre fut immense mais en deçà de l'incompétence et de la suffisance. La première conséquence fut l'heureuse reprise en main des affaires de défense par des hommes fermes et déterminés ayant le sens de « servir ».

De même, après son sacrifice, bien que les armées de professionnels n'en voulaient guère, la réserve prit réellement corps et se dota aussi d'une formation spécialisée d'état-major pour remettre le sérieux dans tout cela, dont la doctrine; nous sommes les héritiers de la Réunion.

Rappelons que l'institution toujours dans la suffisance, mis plusieurs années avant d'admettre la richesse de l'apport d'officiers issus de la société civile. Seuls de rares officiers, qui formèrent d'ailleurs les futurs généraux de la Grande Guerre, considéraient avec bienveillance cet apport. La formation commença sous forme associative. C'est le succès dû au véritable et sincère engagement des civils pour « être prêts » qui obligea l'institution. Le pays n'a pu que se réjouir de cette préparation d'officiers de complément, motivés et proches des réalités, vingt ans plus tard.

Actuellement, pouvons-nous être rassurés lorsque l'on relit Albert Einstein qui affirmait que « La distinction entre le passé, le présent, le futur n'est qu'une illusion, aussi tenace soit elle »? Pas sûr... et cela oblige à une profonde réflexion.

Pendant un siècle, toutes les familles, tous les citovens furent concernés par la défense : la suspension de la conscription d'une part, l'emploi des cadres de réserve issus de la société civile en forte baisse d'autre part, font renaître le glissement vers une nouvelle forme d'entre soi. Le prétexte budgétaire n'est pas recevable en l'occurrence. Ne serait-ce qu'une mésaventure de passage? Les formations et activités de sensibilisation à la défense, la plupart du temps voyant le jour au sein de nos associations, sont souvent reprises par l'institution et parfois arrêtées. Sovons fiers de susciter ainsi l'intérêt et continuons d'être toujours source de projets qui attirent nos jeunes générations qui ne demandent que cela! Certes la tâche n'est pas aisée dans un environnement concurrentiel, mais la cause à servir est belle, et des associations, malgré l'abandon du soutien de l'institution localement rebondissent avec un fourmillement d'activités enthousiasmantes.

Quelle serait la valeur de notre engagement sans la loyauté envers notre belle Union et le devoir de transmettre la nécessité d'être « en mesure de » ? Sans la fidélité envers nos prédécesseurs dont un grand nombre vécu le sacrifice suprême ?

« Faites comme l'arbre, changez vos feuilles et gardez vos racines... Changez vos idées et gardez vos principes » conseille un proverbe tibétain.

Enfin l'actualité virale nous rappelle que l'issue de la bataille pour la survie de l'espèce humaine sur notre planète pourrait, malgré ou à cause de ses capacités d'innovations, lui échapper.

ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE: LIEUTENANT-COLONEL (R) ALAIN COURTOIS - PRÉSIDENT DE L'AOR 74



ÉPREUVE DE MONTAGNE

SEMNOZ 2020 : LE BIATHLON DE L'UNOR

La nouvelle édition du biathlon national de l'UNOR s'est déroulé les 18 et 19 janvier dans une belle ambiance dans la station du Semnoz.

a neige était tombée juste au bon moment le vendredi. Elle fut suivie par une « tempête » de beau temps le samedi, jour des entraînements, et le dimanche, jour de la course. Ces conditions climatiques parfaites ont offert aux compétiteurs et organisateurs un cadre idéal pour le bon déroulement du biathlon national UNOR/AOR74 dans la station Annecy-Semnoz, le 19 janvier 2020.

Organisé par l'Association des officiers de réserve de Haute-Savoie, ce biathlon s'inscrit dans les épreuves nationales de l'UNOR.



Le tracé était réalisé par l'équipe fond de la station comprenant le nouveau stade réglementaire utilisé pour la deuxième année: de magnifiques buttes sécurisant les tirs et une surface dédiée aux boucles de pénalités.



Les pompiers et douaniers, auteurs de belles performances, sont entourés par le LCL (R) Courtois, président de l'AOR 74, le LCL (H) Bernier, responsable montagne UNOR, et l'ADJ (H) Gonnet, président ASOR



Tir d'un concurrent sous l'œil d'un réserviste.

Le Club des Sports Annecy-Semnoz assurait le chronométrage. Les officiers et sous-officiers de réserve aidés par la réserve du 27° BCA géraient les postes « départ/arrivée », « tirs », « boucles de pénalités » et « contrôles de piste », sans oublier la collation pour les athlètes.

DES CONCURRENTS DE TOUTE LA FRANCE

Les 95 concurrents se répartissaient en trois équipes de réservistes, deux équipes classées en « active » et toutes les équipes civiles (hommes, femmes ou mixtes). Soulignons la participation de concurrents de Bretagne, des Vosges, de Franche-Comté, d'Île-de-France venus se mesurer aux Savoyards.

Deux équipes civiles devancent l'équipe

des pompiers d'Annecy puis celle des douaniers. Pour le classement Réserve, l'équipe du 27° BCA prend la tête devant le CIAE/Dassault et l'AOR d'Épinal.

Au classement scratch individuel, trois civils devancent le premier pompier d'Annecy. Un demi-biathlon de 5 km a permis à quelques jeunes de s'essayer à ce type d'épreuve.

De nombreux partenaires ont permis d'agrémenter la journée en offrant des lots récompensant nos concurrents par tirage au sort dont le clou est un saut en parachute offert par Savoie Parachutisme Chambéry.

Les résultats complets et des photos figurent sur notre site Internet : aor74.free.fr ■



ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE: LIEUTENANT-COLONEL (H) JEAN-MARC NOEGELEN - PRÉSIDENT DE L'ADORAC DU GARD



ARMÉES-NATION

JNR 2019 : OBJECTIF ATTEINT DANS LE GARD

Cette année, comme à l'accoutumée, le développement du lien armées-nation a été remarquable lors des JNR organisées par l'ADORAC dans le Gard.

a campagne 2019 des Journées nationales des réservistes était programmée du 12 octobre au 12 novembre. Elle avait pour thème national « Réserviste tout temps, tout terrain ». Les cibles recommandées pour diffuser les messages à propos de la réserve étaient les suivantes : les entreprises et les administrations partenaires de la réserve via les réseaux de correspondants réserve entreprise-Défense, les Chambres de commerce et d'industrie, le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, le ministère de l'Intérieur.

À LA RENCONTRE DE 2 200 ÉLÈVES

Par son président, le lieutenantcolonel (H) Jean-Marc Noegelen*, l'ADORAC du Gard était chargée du volet de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur en allant à la rencontre de nos jeunes concitoyens.

Il s'agissait de promouvoir la Garde nationale et le monde des réserves en étroite collaboration avec la direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) du Gard, les proviseurs et les chefs d'établissements.

Plus de 2 200 élèves des classes de secondes, premières et terminales, ont ainsi pu suivre les séances d'informations proposées par l'Association départementale des officiers de réserve et officiers anciens combattants (ADORAC) du Gard lors de la JNR 2019.

UNE MOBILISATION IMPORTANTE

La préparation fut brève mais intense au cours d'une réunion de travail conduite le 3 septembre par le chef de la DMD, le lieutenant-colonel Antonio Ramos. À l'issue, 28 établissements étaient prêts à nous accueillir.

L'opération a été menée par les différents corps d'armées : officiers adjoints réserve de la 6º BLB, du 1º REG et du 503º RT, officier adjoint PMM du COMAR Marseille, chef de la PMM du Gard, épaulés par une dizaine de réservistes opérationnels de l'armée de terre, dix stagiaires PMM (promotion 2019-2020), plusieurs dizaines de personnels d'active ; sans oublier la participation active de quatre professeurs appartenant à la réserve opérationnelle ou citoyenne ainsi que dix élèves affectés dans la RO.

Au total, 33 séances d'informations ont pu se dérouler jusqu'à fin novembre malgré les contraintes de temps et les obligations de l'Éducation nationale. Comme les années précédentes, la prolongation de la durée des interventions fut nécessaire afin d'informer le maximum de lycéens. Nombreuse de ses séances fut immortalisées par le photographe



membre de l'ANORAA Secteur 580, assurant ainsi plusieurs reportages.

INTERVENTIONS, VIDÉOS, FLYERS...

Ces séances d'information d'une durée d'une heure en moyenne, animées par un réserviste leader d'intervention, comprenaient: la présentation des intervenants; la projection d'un diaporama sur la Garde nationale et le monde des réserves, agrémenté de deux vidéos cor-

^{*} Le LCL (H) Noegelen est aussi président régional de l'ANORAA pour la zone de Défense Sud.

respondantes ; le témoignage de jeunes réservistes et professeurs réservistes : les réponses aux nombreuses questions des auditeurs; des entretiens particuliers avec les jeunes intéressés; la distribution de documents et flvers « La Réserve dans le Gard ».

Le 20 novembre, le chef de corps et le personnel du 503^e RT accueillaient même 105 élèves de plusieurs lycées pour une session JNR au régiment, assortie d'expositions statiques et dynamiques.

299 JEUNES INTÉRESSÉS **PAR UN ENGAGEMENT**

À l'issue de la campagne, le bilan de nos interventions s'avérait satisfaisant avec 33 réunions réparties sur treize journées, 2 323 participants dont 2 216 élèves, 97 proviseurs, chefs d'établissements et professeurs assistant aux réunions, 42 militaires d'active aux côtés de 72 réservistes opérationnels et six réservistes



Intervention à l'Institut Emmanuel d'Alzon, à Nîmes.

du Gard et ANORAA Zone Sud).

Mais l'on retiendra plus encore que

citoyens, et deux associations (ADORAC 299 jeunes se sont déclarés fortement intéressés par un engagement dans l'active ou la réserve.

ERRATUM

Dans notre précédent numéro, nous vous invitions à découvrir le voyage mémoriel effectué à Fréjus et à Saint-Raphaël par

INTERACTIVITÉ avec votre revue





Lorsque vous apercevez ce symbole des pages de la revue. rendez-vous sur notre site

Internet : des documents, des informations et des photos complètent les articles publiés.

www.unor-reserves.fr

MENU [Revue Armée & Défense]

> [Découvrir notre revue] PUIS et [Les + de ce numéro]



ASSOCIATIONS TERRITORIALES

TEXTE: COMMANDANT (ER) PAUL CASTANIER - CHARGÉ DE LA COMMUNICATION POUR L'ACCOSOR 48



VISITE À LA GENDARMERIE

Fin novembre dernier, les membres de l'ACCOSOR 48 ont visité le groupement de gendarmerie nationale de Lozère.

l'invitation du colonel commandant le groupement de la gendarmerie de la Lozère, plusieurs adhérents de l'Association des cadres officiers et sous-officiers de réserve de la Lozère se sont rendus le 27 novembre 2019 au siège du groupement à Mende.

Ils ont suivi une conférence sur l'organisation de la gendarmerie dans ce département de montagne: communautés de brigades, PSIG* et ses missions particulières.

Ils ont aussi pu découvrir les nouveaux matériels mis à la disposition de ce groupe d'intervention et mieux comprendre le maillage des différentes brigades qui permet une intervention rapide en tous points du département.

Cette rencontre a aussi permis de prendre conscience de l'effectif important des militaires de la gendarmerie présents en Lozère, compte tenu de la faible population (76 000 habitants).



Les membres de l'ACCOSOR 48 au groupement de la gendarmerie de Lozère.

TEXTE: COLONEL (H) CLAUDE FROIDEVAL - PRÉSIDENT DE L'AOR DE LENS



SOLIDARITÉ

DESSINS DE NOËL

Les membres de notre association œuvrent chaque jour au profit de nos armées, notamment à destination des jeunes enfants.

os adhérents sont régulièrement en contact avec une cinquantaine de communes via les correspondants Défense. Ils se font aussi le relais de l'association Civisme Défense Armée Nation (CiDAN) dans le cadre des Galets du civisme, ou bien encore de l'association Solidarité Défense concernant l'opération Dessins de Noël soutenue par l'UNOR.

Ainsi, l'édition 2019 a permis de rencontrer les élèves de 24 écoles répartis dans 98 classes. Au total, 2 016 dessins ont été fait par les enfants puis envoyés à nos soldats en opération.

Il arrive que les militaires répondent et remercient les enfants. Nous avons décidé de garder la mémoire de ces textes en créant un petit recueil baptisé Paroles d'OPEX que nous distribuons dans les écoles sous forme papier mais aussi au format numérique afin que les classes puissent l'utiliser dans le cadre d'actions pédagogiques

La remise de la lettre de félicitation éditée par l'Union des officiers de réserve pour chaque classe a commencé dès le 6 janvier 2020.

^{*} Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie

TEXTE: CAPITAINE (R) CHRISTOPHE SOULARD

RENCONTRE AVEC UN AUTEUR

LA VÉRITÉ DES FAITS ET DES SITUATIONS

Dominique Lormier détonne dans le milieu de l'histoire militaire. N'hésitant à mettre en exergue les différents mensonges du passé, il entend rétablir certaines vérités en tentant d'en dégager des leçons à la fois historiques et philosophiques.

D'où vient votre passion pour l'histoire en général et pour l'histoire militaire en particulier ?

Toute mon enfance a été bercée par les récits de ma famille dont certains membres ont pris une part aux conflits conduits par la France. Un de mes grands-pères, le commandant Prosper Dorison a fait la guerre du Rif (1925-1926) sous les ordres du maréchal Pétain, puis il a participé à la guerre 1939-1945 en intégrant notamment, de 1943 à 1945, le groupe d'aviation « Lorraine ».

J'ai également le souvenir des récits concernant mes deux arrièregrands-pères qui ont participé à la guerre de 1914-1918. L'un des deux, Gaston Lormier, a participé à la bataille du Hartmannswillerkopf (bataille du Vieil-Armand) entre 1915 et 1916. Il est revenu avec une jambe gelée qu'il a fallu l'amputer par la suite.

Mon père, ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), a participé aux côtés du ministre de la Défense, Pierre Messmer, à réalisation de la première bombe atomique. Enfin, pour accentuer ce prisme militaire, je précise que mon fils, Eudes, a servi pendant trois ans au 93° RAM ; que je suis lieutenant-colonel de la réserve citoyenne et que je collectionne les coiffures et casques militaires avec une prédilection pour les guerres 14-18 et 39-45.

Quels sont les personnages et les périodes historiques que vous préférez et pourquoi?

J'ai une affection particulière pour 1914, à travers le personnage emblématique du Poilu qui incarne les valeurs de l'abnégation, du courage, du sacrifice, du don de soi

J'aime aussi les aspects inconnus ou méconnus de cette période comme la vaillance des soldats italiens qui ont combattu les Autrichiens. On ne sait pas que ces derniers tenaient des positions hautes, qu'ils possédaient un avantage topographique et tactique sur les Italiens. Cependant, ces derniers ont réussi à les défaire à la faveur d'une certaine hardiesse et d'une dose de crânerie toute transalpine.

Mes personnages préférés sont nombreux pour des raisons diverses et

variées.



Auteur prolifique, Dominique Lormier a signé plus de 140 ouvrages.

^[1] De Lattre, Leclerc de Hautecloque, Juin et Koenig.

Gabriele D'Annunzio, les trois vainqueurs de Verdun que sont Nivelle, de Castelnau et Pétain, les maréchaux Foch et Franchet d'Espèrey et les quatre maréchaux français de la Seconde guerre mondiale^[1] ne me laissent pas indifférents. De même, le parcours du résistant toulousain et « Juste parmi les nations », le commissaire Jean Philippe (1905-1944), me paraît en tous points remarquable.

Que reste-t-il encore à découvrir sur les deux guerres mondiales?

Plein de sujets qui ne sont pas encore traités. La prescription des 75 ans qui pèse sur la publication des archives arrive à son terme pour de nombreux documents. C'est ainsi que j'ai pu exhumer et analyser une liste de 100 000 collaborateurs qui avait été dressé à la fin de la guerre par le colonel Paul Paillole, responsable du contre-espionnage français^[2].

D'autres archives communicables éclaireront sans doute des faits connus sous un autre jour...

À travers vos ouvrages que cherchez-vous à démontrer ?

L'histoire que nous avons reçue ces dernières décennies a été très influencée par le prisme anglo-américain et par quelques productions cinématographiques hollywoodiennes. À titre d'exemple, le film *Dunkerque* de Christopher Nolan, passe sous silence l'héroïque résistance de l'infanterie française qui contient l'avancée allemande pendant que les soldats anglais embarquent. À tout le moins, c'est une vision réductionniste. Les exemples sont malheureusement nombreux, y compris dans les livres d'histoire.

Comment expliquez-vous que les grands historiens n'aient rien vu et aient laissé faire ? Par conformisme ? Par complicité ?

Après les Première et Seconde Guerres mondiales, nous étions bercés par l'illusion que nous devions notre victoire aux seuls Américains. À cette période que j'appelle « L'apologie béâte » mâtinée de roman national, a succédé, en 1968, une période de dénigrement, de masochisme et de repentance. Pour ma part, j'ai choisi une autre voie, celle de la vérité des faits et des situations.

Vous-mêmes, où puisez-vous la matière de vos ouvrages?

Depuis 40 ans, j'ai accumulé de nombreuses archives et j'ai eu la chance de pouvoir interroger des grands témoins des deux guerres : les résistants, des combattants français, allemands, italiens, etc. et même un ancien de la Division Charlemagne^[3] qui habitait près de chez moi.

Comprendre l'engagement des uns et des autres, les confronter aux batailles, aux faits, à la chronologie, m'a donné une vision

globale des deux guerres mondiales et permis de faire tomber quelques lieux communs : non, tous les collabos n'étaient pas de droite et tous les résistants n'étaient pas de gauche.

Pensez-vous que les réseaux sociaux puissent aujourd'hui contribuer à inverser cette tendance et faire éclater la vérité?

Certains sites Internet et forums spécialisés dédiés à l'histoire militaire sont intéressants d'autres le sont moins. Une série télévisée comme celle des *Grandes Batailles*, réalisée par Serge Tignières sur RMC Découvertes rencontre toute mon adhésion.

Les plus pertinents à mon sens sont ceux qui parviennent, avec de vraies sources et une bonne analyse, à établir la vérité sur tel ou tel fait, action, événement. Même les archives allemandes indiquent combien les Français ont été vaillants en 1940 et combien l'état-major allemand avait peur d'une contre-offensive française, ayant toujours en tête le souvenir de la bataille de la Marne en 1914.

Quelles sont les vérités cachées qui restent à connaître?

Celle qui me tient actuellement à cœur est la défaite de 1940. J'y consacre deux prochains ouvrages. Le premier traitera de l'angle diplomatique et s'attachera notamment à analyser pourquoi l'offensive sur la Lorraine (prévue le 14 novembre 1918) n'a pas pu être lancée, car elle aurait pu changer le cours de la guerre de 1939-1945. Le second s'intéressera, avec des récits inédits, à mettre en lumière les vérités cachées sur cette défaite.

Quelles grandes leçons philosophiques et historiques, tirez-vous de la rédaction de vos ouvrages ?

J'en vois au moins quatre. Tout d'abord celle de l'impermanence. L'histoire nous rappelle qu'il faut accepter le changement et que notre vie sur terre n'est qu'un passage. La deuxième est celle de l'interdépendance. Aucune chose n'existe pour et par elle-même, ce qui nous contraint à opter pour une vision globale du sujet. Les guerres sont gagnées par la combinaison des appuis et de la mêlée, jamais par une seule et unique composante. Sans interdépendance, pas de victoires. Troisième leçon : celle du non-attachement ou du détachement. Il faut savoir s'extraire de nos émotions car celles-ci sont souvent sources de souffrance.

Enfin quatrième leçon : celle de l'apophatisme que je définirais comme « aller au-delà des formulations conceptuelles » pour atteindre une espèce de sagesse éternelle comme l'a décrit Bergson.

Quels nouveaux champs souhaiteriez-vous explorer?

J'ai reçu une commande pour écrire un livre sur la guerre d'Algérie et j'espère rapidement sortir un ouvrage sur la montée du fascisme en Italie.

^[2] Ce fichier, très secret, a été communiqué aux parties civiles lors du procès de Maurice Papon en 1997. Il a fait l'objet d'un livre publié aux éditions du Cherche-Midi.

^[3] La 33º division de grenadiers de la Waffen-SS « Charlemagne » était constituée majoritairement de Français engagés volontaires pour combattre sous l'uniforme allemand.

TEXTE: CAPITAINE (R) CHRISTOPHE SOULARD

NOTRE SÉLECTION



LES COULEURS DE FRANCE

LE RETOUR DU DRAPEAU

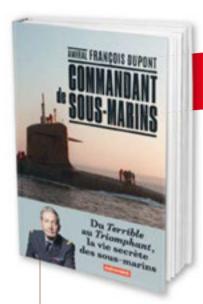
Le lieutenant-colonel Philippe Pasteau nous convie à une histoire passionnante, celle de notre drapeau, de ses trois couleurs, et de ceux qui l'ont défendu, porté haut et fort.

Il en a fallu du temps pour que le tricolore s'impose comme l'emblème de notre pays. L'officier supérieur qui anime, en marge de ses responsabilités professionnelles, le comité de lecture du prix littéraire La Plume et l'Épée, détaille les drapeaux de nos armées et de nos régiments ainsi que ceux d'autres unités constituées (pompiers, police, associations...). Il s'intéresse aussi à la symbolique du Bleu-Blanc-Rouge que l'on retrouve sur certains logotypes, dans nos chants militaires, dans le champ politique, etc.

Symbole de ralliement, catalyseur d'énergies, le drapeau tricolore incarne la France dans sa diversité et son unité. C'est pourquoi il convient de l'honorer, de le respecter et de le chérir. ■

Un ouvrage indispensable pour qui veut comprendre tous les ressorts de cette guerre oubliée.

AUTEUR: PHILIPPE PASTEAU Éditions Via Roma - 22 €



PRIX DE L'UNOR 2019

COMMANDANT DE SOUS-MARINS

Les profondeurs, le silence, le noir, l'obligation d'être discret, l'angoisse de devoir déclencher, sur ordre le feu nucléaire, celle d'être confronté à l'incendie ou à la voie d'eau ; celle aussi d'être détecté, d'être coulé et de

rester. ad vitam aeternam. dans les abîmes...

Telle est l'une des faces de la vraie vie des sous-mariniers que décrit avec passion, envie et un brin de nostalgie, l'amiral François Dupont, l'un des rares marins à avoir commandé des SNLE (sous-marin nucléaire lanceur d'engins).

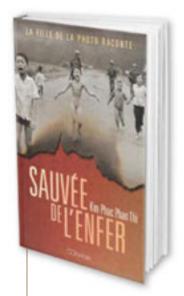
Non, la vie sous l'eau, à proximité d'une mini centrale nucléaire et d'engins quinze fois ou cent fois plus dévastateurs que la bombe d'Hiroshima n'est pas anxiogène. Loin de là!

Certes les 110 membres d'équipages savent qu'ils vont devoir cohabiter pendant 70 jours dans un espace confiné de 138 mètres de long et quelques mètres de large. Ils savent qu'ils ne verront pas le jour, n'auront droit qu'à de rares messages avec la terre. Mais chacun connaît son rôle, sa place, sait qu'une journée ne ressemble pas à une autre, tant il y a à faire, tant l'ambiance à bord est très souvent détendue et joyeuse. Avec beaucoup de simplicité et d'humanité, l'ancien Pacha du *Terrible*, décrit la vie quotidienne trop méconnue de ces soldats courageux, engagés pour une mission fondamentale : assurer la permanence à la mer de la dissuasion nucléaire.

Parce qu'il retrace et reflète avec chaleur cet esprit d'équipe et de défense, cette cohésion naturelle ; parce qu'il témoigne de l'honneur et du bonheur de servir, cet ouvrage a reçu le prix de l'UNOR 2019.

L'amiral Dupont sait rendre accessible un monde qui, regardé de l'extérieur, paraît hermétique et secret.

AUTEUR : AMIRAL FRANÇOIS DUPONT Éditions Autrement - 19 €



SAUVÉE DE L'ENFER

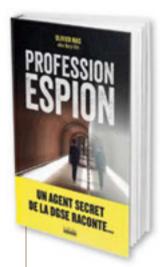
La photographie de la jeune fille a fait le tour du monde. C'est elle que l'on voit, nue, courir sur une route au milieu d'autres enfants et adultes après le bombardement, le 11 iuin 1972. des avions américains sur le village vietnamien de Trång Bàng.

Le napalm a brûlé ses vêtements et sa peau. Grièvement blessée et à l'article de la mort, la jeune Kim, 9 ans, a été conduite à la morgue de l'hôpital de l'enfance de Saïgon. C'est le photographe Nick Ut qui obtiendra ensuite le World Press Photo et le Prix Pulitzer pour ce célèbre cliché qui. passant par hasard, la reconnaît et la sauve d'un funeste sort.

Auiourd'hui Kim Phuc raconte comment elle a réussi à surmonter ce drame, ses blessures, comment la foi chrétienne l'a véritablement sauvée d'une spirale infernale. « J'ai appris à croire que Dieu transforme en bénédiction toutes les épreuves que i'ai dû affronter ». confie celle qui vient en aide aux enfants victimes de la guerre à travers le monde. ■

Cette autobiographie détaillée et poignante est aussi un hymne au pardon.

AUTEUR: KIM PHUC PHAN THI Éditions Ourania - 19.90 €



PROFESSION ESPION

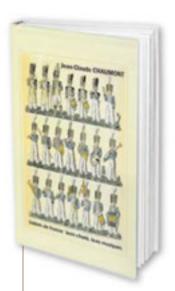
Olivier Mas (il s'agit d'un pseudonyme) est un capitaine des forces spéciales, servant au sein du célèbre 1er RPIMa. Il parvient, en 2005, à réaliser son rêve d'enfance en intégrant la DGSE, en passant quelques tests sélectifs, en suivant une formation naturellement rigoureuse avant d'être affecté dans son « secteur », celui du contreterrorisme, en pleine montée de la menace diihadiste.

Entre recrutement, manipulations, recueil de renseignements et filatures. le jeune officier va connaître une vie trépidante, aussi bien professionnelle que personnelle.

Dans ce journal presque intime, au style simple et épuré, Olivier Mas parvient à décrire le quotidien d'un officier traitant (OT) des services de renseignements, avec ses réussites, ses échecs, ses joies, et ses doutes. Toutes les anecdotes citées dans ce livre sont réellement arrivées à l'auteur qui par ailleurs a créé une chaine YouTube : Talks with a spy. ■

Olivier Mas narre l'essentiel sur la DGSE. sans dévoiler aucun secret d'État, et démythifiant au passage le personnage de James Bond!

AUTEUR: OLIVIER MAS Éditions Hoëbeke - 16,50 €



SOLDATS DE FRANCE: LEURS CHANTS. **LEURS MUSIOUES**

Lieutenant-colonel d'infanterie à la retraite, Jean-Claude Chaumont a la passion du chant, en particulier militaire. Sans doute est-ce là. une résurgence du premier chant, La marche des enfants de troupes, qu'il a entonné à l'École militaire préparatoire d'Autun quand il avait 11 ans?

Dans un court ouvrage (76 pages) simple, didactique et accessible, il retrace l'histoire des principales chansons militaires, du Chant du glaive aux plus contemporains. Il n'en omet guère, citant celles d'Ancien régime (Fanchon, La Chamborant...), de la Révolution (La Marseillaise, La chanson de Monsieur Henri...), du Premier Empire (Le chant du retour de la Grande Armée, La marche des cornets...), du Second Empire, etc.

Véritable hymne au chant, cet ouvrage est aussi une invitation à réviser tous ses classiques militaires!

AUTEUR: JEAN-CLAUDE CHAUMONT Auto-éditions - 17 € (port compris) jeanclaudechaumont43@gmail.com



FEMMES D'EXCEPTION

Oubliées de la Première et de la Seconde guerre mondiale, combattantes d'Indochine, guerrières du Kurdistan, filles soldats en Afrique ou encore reporters de guerre, les nombreuses femmes dont Michel Klen retrace le parcours, ont toutes fait preuve de bravoure dans des situations exceptionnelles et parfois dramatiques.

Elles étaient ambulancières, infirmières, agent de renseignements, résistantes, ont aussi pris les armes pour défendre leur communauté.

Célèbres (Joséphine Baker, Simone Veil) ou anonymes, elles se sont battues et se battent encore pour une noble cause et dégagent une énergie communicative, transcendant les clivages et les préjugés. Si toutes ne sont pas militaires, elles ont marqué leur époque.

Cet ouvrage historique se conclut par une annexe chronologique et très instructive sur « les grandes premières » réalisées par les femmes.

Cet essai très documenté se lit comme un roman. Toutes les femmes croisées donnent une véritable leçon de vie.

AUTEUR: MICHEL KLEN Éditions Favre - 19 €



HISTOIRE DU RAID ILLUSTRÉE

Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion... Quatre mots pour un acronyme devenu célèbre: RAID.

L'idée de créer cette unité est née en 1985 quand Pierre Joxe, alors ministre de l'Intérieur, constate un vide opérationnel au sein de la police nationale. Il faut une unité d'élite, appartenant à la police civile mais s'inspirant des capacités des forces spéciales militaires, pour intervenir sur territoire national et capturer (vivant) les forcenés, terroristes, activistes mettant en danger la vie de nos concitoyens.

La Bande à Bonnot (1912), la brigade des gaz, l'attentat de Munich, les provocations de Jacques Mesrine, les nombreux attentats à Paris au début des années 1980 ont milité pour la création de cette unité, devenue, au fil des ans, indispensable pour résoudre des crises de haute intensité, à l'instar des attentats de 2015.

Sélection, entraînements, opérations, négociations, fin de cavales heureuses ou sanglantes, l'essentiel de l'histoire de cette unité d'élite qui fête ses 35 ans en 2020, tient en moins de 200 pages richement illustrées.

À travers cet ouvrage, les deux auteurs, dont Ange Mancini, premier patron du RAID, rappellent combien l'humilité, le don de soi et l'esprit de groupe façonnent des groupes de valeur.

AUTEURS : CHARLES DIAZ ET ANGE MANCINI Mareuil éditions - 29 €



COMMANDOS MARINE, AU CŒUR DES TEMPÊTES

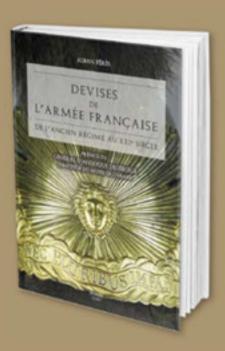
C'est à un mythe que s'est attaqué Manuelle Calmat, programmatrice de la matinale de la radio Europe 1, celui des commandos Marine. Elle en a tiré un ouvrage à la fois instructif, captivant et attachant. Elle a suivi pas à pas l'instruction musclée et les opérations non moins sensibles de ces marins qui vont plus loin que les autres, qui continuent à avancer malgré la douleur, l'épuisement, le froid, la chaleur, la soif ou la faim.

D'une enquête poussée et détaillée sur le fonctionnement des différents commandos (Hubert, Jaubert, Kieffer, Monfort, Penfentenyo, Ponchardier, Trepel), elle en a tiré une fiction aussi vraie que nature. Le lecteur qui voyage du Groenland au désert africain en passant par la Somalie et la Colombie découvre l'univers fascinant et secret de ces marins dotés d'un physique et d'un mental exceptionnel qui se révèlent être de véritables soldats tout terrain.

Le livre aurait pu aussi s'appeler : « Commandos marine : Au-delà des limites ».

AUTEUR: MANUELLE CALMAT Éditions du Rocher - 18,90 €

LU POUR VOUS NOTRE SÉLECTION



DEVISES DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Dans la vie quotidienne, Alban Pérès est gendarme en Vendée. Dans sa vie parallèle, il est passionné d'histoire et de patrimoine. Dans son dernier ouvrage, il vient de réunir ses deux vies et de répertorier un très grand nombre de devises de l'ensemble des unités de l'armée française: terre, air, mer, commissariat, essence, gendarmerie (...) de l'Ancien régime à aujourd'hui.

Il en a déniché pas moins de 1 600 qui ont été reprises par environ 4 000 unités militaires, disparues ou encore actives.

Nombre de sentences n'appartiennent qu'à une seule unité comme « *Grogne mais marche* » (344° régiment d'infanterie), « *Solide et sûr* » (517° régiment du train), « *E pep Amzer War-Raok* » (École de gendarmerie de Châteaulin). D'autres sont partagées par plusieurs unités à l'image de « *Res non verba* » (12 unités), « *Toujours prêt* » (8 unités), etc.

Toutes ces devises magnifient le métier du soldat et des armes, vantent leur bravoure, dissuadent l'ennemi de venir, à l'image d' « Adtendit et defendit » (Il veille et il défend), « Jovis obruit hostes » (Jupiter repousse les ennemis), « Marchand de mort ». « Nous, on passe ». « Porter la foudre », « Touche si tu oses ».

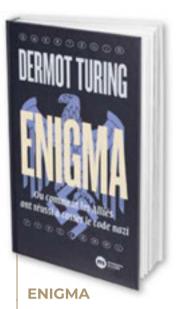
Ces sentences, dont beaucoup sont en latin, s'inspirent parfois de philosophes et d'auteurs célèbres comme Friedrich Nietzsche, Honoré de Balzac, Jean de La Fontaine, Edmond Postand, Alfred de Musset et bien d'autres

ll en est qui s'affichent dans un registre plus frivole et finalement prêtent à sourire :

- « Snoc Xua Trom » (ce qui n'est pas du vietnamien mais doit être lu à l'envers).
- « Toujours en vin, jamais en vain », « Mort aux vaches ».

Alban Pérès qui a aussi poussé l'investigation à retrouver certains auteurs de ces devises, à en retracer l'histoire vient ici combler un vide historique. Mais l'auteur reste en quête d'autres devises pour étoffer son répertoire!

AUTEUR : ALBAN PÉRÈS Éditions Arcadès/Ambo - 29 €



C'est l'un des moments clés de la Seconde guerre mondiale : celui où le code de la machine ENIGMA a été cassé, puis a permis aux Alliés de déchiffrer les messages allemands et ainsi d'acquérir un avantage stratégique, tactique et opérationnel sur leurs ennemis.

Ce que l'on sait moins, c'est que cette célèbre machine a vu le jour en février 1918 et que si le travail d'Alan Turing est fondamental, celui des cryptoanalystes polonais (Rejewski, Róžycki, Zygalski), français (Bertrand, Rivet, Braquenié) et anglais (Denniston, Konx) l'est tout autant.

Avec une précision d'horloger, le neveu d'Alan Turing narre l'histoire de la vie et de la mort de cette machine à crypter, *a priori* inviolable! ■

Un livre inédit pour une histoire capitale. À mettre en les mains des membres du Com-Cyber!

AUTEUR : DERMOT TURING Éditions Nouveau Monde/ Ministère de Armées - 22 €

HOMMAGE

IN MEMORIAM

LIEUTENANT-COLONEL (R) LOÏC CONQUER

otre camarade est décédé tragiquement dimanche 16 février dans le crash d'un avion de tourisme dont il était le copilote.

Né en 1958, appelé du contingent (hussard) en 1981, il avait ensuite brillamment exploré toutes les facettes du « métier » d'officier de réserve.

Son tropisme pour les relations internationales était bien connu : Canadian Forces College de Toronto, OPEX multiples (BiH, Afghanistan...), activités internationales associatives (vice-président France à la CIOR, parrainage de stagiaires étrangers de l'École de Guerre, voyages d'étude de l'ANOLIR) ou institutionnelles (CFRN Paris en 2016, organisation du pèlerinage militaire international...) et lui avait valu d'être décoré plus de quinze fois (LH, ONM, croix du combattant volontaire...), y compris par nos alliés américains (Army Achievement Medal).

Passionné d'aviation et pilote émérite, menant en parallèle une très belle carrière civile, il avait aussi fondé avec Élizabeth une famille nombreuse, tissé des liens approfondis avec les scouts de France et l'Église, et restauré en région parisienne une superbe propriété.

Généreux, dévoué, souriant, il y accueillait souvent les nombreux amis de la famille venant chez lui du monde entier.

Sa disparition brutale a sidéré tous ses amis, et ses obsèques ont été à la hauteur de son implication.

Repose en paix Loïc, sois fier de ton parcours humain, militaire et professionnel.

Lieutenant-colonel (R) Charles Bertin

Président de l'Association nationale des officiers et sous-officiers linguistes de réserve (ANOLIR)



) ANOLIF

her Loïc,
Tu nous as tragiquement quitté
au cours d'un accident aérien
avec trois autres personnes. Tu laisses
un grand vide non seulement dans ta
merveilleuse famille mais également
dans ta famille militaire et en particulier
à l'UNOR.

Ton passé militaire a été évoqué lors de ta cérémonie d'à Dieu mais je voulais te dire quelques mots pour te remercier de ton engagement et souligner le camarade que tu étais.

Disponible, compétent, attentionné, dynamique toujours à l'écoute des autres, tu nous as tous marqué par ta grande rigueur militaire, ton engagement à servir ton pays et notre Union et, autre grande qualité,

avec ce merveilleux sourire que nous connaissions. Oui tu as donné du temps, beaucoup de temps, à tes missions en OPEX et sur les terrains de manœuvre avec le soutien de ton épouse qui acceptait la séparation car elle connaissait ton goût pour le métier militaire.

Tes compétences en relations internationales étaient connues de tout le monde en particulier à l'ANOLIR et tu étais à l'origine de beaucoup de jumelages avec nos homologues étrangers sans oublier les relations avec les attachés de défense que tu chaperonnais chaque année aux vœux de l'UNOR.

En tant que président de l'AOR des Yvelines, tu n'avais pas hésité à me faire signe pour organiser le très beau congrès national à Versailles sur lequel nous avions beaucoup travaillé. Il faut souligner également ton engagement auprès des cadets de Saumur dont nous parlions souvent ainsi que du Carrousel car nous sommes de la même arme. Tu avais encore bien d'autres activités associatives qui ont marqué ton parcours avant ce vol fatal.

Pour te résumer je citerais Antoine de Saint Exupéry : « Je comprends le sens de l'humilité, elle n'est pas le dénigrement de soi. Elle est le principe même de l'action »... c'était toi. Bon vol vers les étoiles et merci Loïc pour tout ce que tu as fait.

Colonel (er) Olivier de France Ancien délégué général de l'UNOR

L'UNOR s'associe à la douleur de la famille et des proches de notre camarade.

PATRIMOINE

MERS, CÔTES ET OCÉANS

300 ANS D'HYDROGRAPHIE

Le service hydrographique et océanographique de la marine a été fondé par Colbert en 1720. Placé sous la tutelle du ministère des Armées, il célèbre cette année son tricentenaire.

n France, les premiers documents nautiques remontent à la fin du XV^e siècle. À cette époque, Dieppe est le berceau d'une École d'hydrographie de grande renommée en Europe du nord. Les pilotes dieppois sont à l'origine des premières cartes marines françaises.

S'inspirant de l'École de Dieppe, Colbert créa en 1661 des établissements analogues dans les principaux ports du Royaume. Dirigés par les maîtres dieppois, les travaux réalisés furent publiés en 1693 sous la forme d'un atlas de cartes, le Neptune François qui connut un grand succès international.

LE CORPS DES INGÉNIEURS HYDROGRAPHES DE LA MARINE

Poursuivant l'œuvre de Colbert, un arrêt du conseil de la Marine du 19 novembre 1720 crée le Dépôt des cartes, plans et journaux de la Marine, ancêtre du Service hydrographique et océanographique de la Marine, le Shom.

En 1741, Louis XV signe en faveur de Jean-Nicolas Bellin un brevet d'ingénieur hydrographe, appellation qui apparaît pour la première fois de façon officielle. Une ordonnance royale de Louis XVIII

300 ANS D'HYDROGRAPHIE FRANÇAISE

Affiche de l'exposition « 1720-2020 : 300 ans d'hydrographie française » organisée par le Shom.

crée le 6 juin 1814 le corps des ingénieurs hydrographes de la marine. Cette première génération d'ingénieurs spécialisés est formée par Charles-François Beautemps-Beaupré, suivant des méthodes pratiques rigoureuses qui lui apporteront sa renommée de « père de l'hydrographie moderne ».

Le Dépôt des cartes et plans de la marine prend alors l'appellation de Dépôt général de la marine.

1839 : L'ANNUAIRE DES MARÉES

Au XIX^e siècle, la production de documents nautiques se développe encore et se diversifie. Les premiers avis aux navigateurs sont diffusés en 1818. En 1838, la bibliothèque du Dépôt compte 18 000 ouvrages. L'ingénieur hydrographe Antoine-Marie Chazallon met en place un réseau de marégraphes dans les ports et le premier annuaire des marées est publié en 1839. Les premières instructions nautiques paraissent en 1842. En 1847 la collection de cartes originales en service s'élève à 1 044 et couvre toutes les côtes françaises.

Un décret du 13 janvier 1886 transforme le Dépôt général de la marine en Service hydrographique de la marine (SHM). Il est rattaché à l'état-major de la marine et dirigé par un ingénieur hydrographe en chef.

DES CHANGEMENTS D'APPELLATIONS

Imaginé par l'ingénieur hydrographe français Renaud, le Bureau hydrographique international (BHI) est créé en 1921. Il deviendra en 1970 l'Organisation hydrographique internationale (OHI).

En 1923, le Service hydrographique de la marine devient le Service central hydrographique (SCH) qui dépend du ministère de la Marine.

Au XX^e siècle, l'hydrographie connait de profondes évolutions techniques. C'est la fin des planches gravés en 1945 et les débuts de l'impression offset en 1950. À la même époque, le sondeur à ultra-sons vient remplacer le plomb de sonde et la radiolocalisation prend progressivement le relai du positionnement à vue. La cartographie passe en couleur en 1970.

Un décret du 25 mai 1971 modifie l'appellation et l'organisation du Service qui de-

UNE SÉRIE D'EXPOSITIONS

La célébration de 300 ans d'hydrographie française est déclinée au travers de plusieurs expositions tout au long de l'année 2020. Elles présentent non seulement des documents et objets tels que des cartes marines, des photographies, des instruments de les réponses apportées par l'hydrographie depuis la création du Dépôt des cartes et

L'histoire de l'hydrographie française y est ainsi racontée selon les thèmes suivants :

- la sécurité de la navigation ;
- l'accompagnement hydrographique de l'exploration du monde ;
- le soutien apporté par l'hydrographie à la Défense et aux opérations navales ;
- le progrès des sciences et techniques;
- le soutien apporté par l'hydrographie au développement de l'économie bleue ;
- la contribution des hydrographes à la prévention des risques.

I À Saint-Mandé (94) jusqu'au 12 juin 2020 :

au Géoroom de l'IGN (Institut national de l'information géographique et forestière), 8 avenue Pasteur. Accès libre du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi 29 février 2020, aux mêmes horaires.

Dans un espace d'environ 70m², découvrez des cartes marines du XVIII° au XXII° siècle; écoutez des sons sous-marins ; touchez et tentez de découvrir la nature des fonds marins, sentez l'odeur de la mer, apprenez à lire une carte marine et découvrez si

sur les grilles du jardin Alexandra David-Néel : une trentaine de panneaux complètent

À Brest (29), du 21 mai au 11 octobre 2020, aux Ateliers des Capucins, 25 rue de Pontaniou. Accès libre, tous les jours de 10h00 à 19h00.

L'exposition est montée en partenariat avec la ville de Brest et la société publique locale des Capucins, sur un espace de près de 400m². À voir notamment : documents cartographiques, instruments, maquettes, tableaux, et un assemblage de minutes (document officiel, issu d'un levé hydrographique qui permet l'élaboration d'une carte marine de la rade de Brest), rédigées sous les ordres de Charles-François

À Vincennes (94), du 19 septembre 2020 au 30 janvier 2021, au Château de Vincennes/Service historique de la Défense (Pavillon du Roi, 1er étage), avenue de Paris. Accès libre le lundi de 13h30 à 17h30, du mardi au jeudi de 9h à 17h30, le vendredi 13h30 à 18h00.

Ouverture de l'exposition à l'occasion des Journées européennes du patrimoine (19-20 septembre 2020). Des animations seront proposées durant tout le week-end. Le Service historique de la Défense mettra aussi en place à cette occasion des jeux à



Lithographie de 1822 : Charles-François Beautemps-Beaupré, « père de l'hydrographie moderne

vient le Shom. Il se décentralise et un établissement principal est construit à Brest. Placé sous l'autorité du chef d'état-maior de la Marine, le Shom reçoit de nouvelles attributions en matière d'océanographie physique. Un centre militaire d'océanographie (CMO) est créé en 1990. Il a pour objet de fournir aux forces navales une meilleure connaissance de l'environnement océanique. Les domaines couverts sont vastes : sédimentologie, hydrologie, gravimétrie, magnétisme, acoustique...

LES ÉVOLUTIONS **TECHNOLOGIOUES**

La fin du XX^e siècle voit encore de nouvelles évolutions technologiques transformer les méthodes d'hydrographie : le sondeur multifaisceaux, le positionnement par satellites artificiels, l'imagerie spatiale, la carte électronique...

Le Shom développe et étend ses activités aux besoins de nouveaux usagers : risques de submersion marine, protection et aménagement du littoral, énergies marines du futur...

Enfin, en 2007, Le Shom devient un établissement public administratif (EPA) placé sous

la tutelle du ministère de la Défense, aujourd'hui le ministère des Armées.

Source: www.shom.fr



GENDARMERIE : ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE DES RÉSERVISTES

Question d'actualité au gouvernement n° 05715 (Sénat)

26 juillet 2018 - Mme Laure Darcos appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, sur la vétusté des équipements de protection individuelle de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale.

Forte de 23 000 femmes et hommes, la réserve opérationnelle de la gendarmerie renforce l'action quotidienne des unités d'active, contribuant à la sécurité des biens et des personnes.

Or, les équipements de protection individuelle dont elle bénéficie, comme les gilets pare-balles sont anciens, ayant auparavant servi aux militaires d'active; la question de leur conformité aux normes de protection actuelles et de leur efficacité réelle doit être posée.

Alors que les réservistes ont fait le choix

de s'engager pour leur pays et de consacrer une partie de leur temps disponible pour servir leurs concitoyens, dans le cadre de missions de sécurité publique ou de lutte contre la délinquance notamment, avec les risques que de telles missions comportent, elle lui demande de bien vouloir l'informer sur l'état précis du matériel mis à leur disposition et sur les mesures envisagées pour accorder aux réservistes le même niveau de protection, en qualité et en performance, que celui dont bénéficient les militaires d'active.

Réponse publiée le 6 févier 2020

L'équipement des réservistes de la gendarmerie nationale est une des priorités du directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN) et les réservistes déployés sur le terrain sont équipés de matériels de protection dont le niveau est équivalent à celui des gendarmes d'active.

Pour aller plus loin dans la démarche, le DGGN a décidé de consacrer dès 2018 une part importante du budget au renouvellement des gilets pare-balle individuels (GPBI) pour les militaires de l'active ainsi que pour les réservistes. À cette fin, il a été décidé d'équiper chaque réserviste d'un GPBI pour la durée complète de son engagement dans la réserve.

Par ailleurs, un dispositif particulier a été mis en place dès 2017 pour permettre le remplacement des GPBI usagés en sept jours sur demande des militaires, d'active ou de réserve. Sur l'année 2018-2019, un effort tout particulier a été fait pour assurer le renouvellement des GPBI.

Cela s'est traduit par la livraison de 22 000 GPBI en 2018 et la commande de 20 000 GPBI pour 2019.



LES CAPACITÉS DU MINISTÈRE DES ARMÉES EN CYBER SÉCURITÉ

Question écrite n° 23658 (Assemblée nationale)

15 octobre 2019 - M. Christophe Blanchet interroge Mme la ministre des Armées sur les retours sur investissements de la loi de programmation militaire 2019-2025 (LPM) dans le secteur « cyber ».

La LPM votée en 2018 a permis des avancées conséquentes en matière de « cyber » sécurité et d'action « cyber » de manière plus générale. Les capacités des armées en matière de prévention, de détection et d'attribution des cyberattaques devaient se voir renforcées par la création de 1500 postes sur la période 2019-2025. L'objectif était de porter à 4 000 personnes la force « cyber » de la République française.

Alors que l'année 2019 s'achève bientôt,

il souhaite savoir si les crédits attribués au titre de la LPM ont été utilisés dans la poursuite de cet objectif. De plus, il lui demande si la valorisation des problématiques « cyber » au sein de la LPM 2019-2025 a permis, à ce jour, de soutenir l'expertise au sein de la filière.

Réponse publiée le 7 janvier 2020

La Revue stratégique de défense et de sécurité d'octobre 2017, puis la Revue stratégique cyber de février 2018, témoignent des ambitions françaises en matière de cyberdéfense.

En pratique, pour le ministère des Armées, la loi relative à la programmation militaire pour les années 2019 à 2025 et portant diverses dispositions intéressant la défense (LPM 2019-2025) en traduit les ambitions. Elle prévoit notamment de renforcer l'action du commandement de la cyberdéfense (COMCYBER), créé en 2017 et placé sous l'autorité du chef d'état-major des armées. Le COMCYBER assure le commandement, la conduite et la cohérence de l'ensemble des actions et des capacités en matière de cyberdéfense dans trois domaines essentiels: la prévention, la détection et l'attribution.

Si la LPM 2014-2019 avait consenti un effort financier important, environ un milliard d'euros, pour le développement du domaine cyber, l'effort prévu au cours de la LPM 2019-2025 est supérieur, avec une dotation de 1,6 milliard d'euros. Il permet d'une part, de répondre aux besoins en investissement (équipements et infrastructure) et en fonctionnement

OFFICIELLES

(formations, exercices, déplacements...), d'autre part, d'augmenter les effectifs de 1 123 cyber-combattants jusqu'en 2025. Les objectifs de recrutement prévus pour 2019 sont à cet égard remplis.

Grâce à cet effort ambitieux, le ministère des Armées dispose d'un modèle cyber complet, qui pourra garantir en 2025 une posture permanente de cyberdéfense sur l'ensemble de sa surface numérique attaquable, appuyée sur l'hyper vision opérationnelle de l'ensemble des systèmes d'information et des moyens.

Pour y parvenir, la stratégie capacitaire repose sur deux piliers : l'atteinte des objectifs de recrutement et l'adaptation du modèle d'acquisition aux besoins cyber, en particulier par le développement de moyens agiles de captation de l'innovation.

L'action du COMCYBER s'appuie également sur la réorientation de la réserve de cyberdéfense, dont le projet « Réserve 2019 » prévoit de consolider la montée en

puissance des effectifs et de favoriser les recrutements. Ces actions s'inscrivent dans un cadre en évolution permanente, dont les travaux ont donné lieu à des publications récentes :

- La politique ministérielle de Lutte informatique défensive (LID), publiée en janvier 2019, et complétée plus récemment d'une stratégie d'innovation et de développement capacitaire LID.

Adressée aux acteurs des programmes d'armement et aux industriels de Défense, cette dernière décrit les orientations et les cina chantiers prioritaires de développement dans ce domaine capacitaire : la « donnée », l'automatisation des tâches récurrentes, l'interopérabilité, l'innovation et l'interconnexion;

- Une doctrine de lutte informatique offensive (LIO), qui vise à faire partager les grands principes d'emploi et de strict encadrement, notamment juridique, de cette composante opérationnelle militaire, dont la vocation est d'accompagner l'engagement des armées dans le cyberespace;

- Un White paper sur le droit international appliqué aux opérations dans le cyberespace. Fruit des travaux menés conjointement par le COMCYBER, la direction des affaires juridiques et la direction générale des relations internationales et stratégiques, ce document a été transmis à la rentrée 2019 à toutes les ambassades de France et représentations diplomatiques.

Enfin, le COMCYBER développe des coopérations internationales à vocation opérationnelle, afin de consolider ses capacités d'anticipation et d'action dans le cyberespace, par un renforcement du partage d'informations sur les incidents et la lutte informatique défensive. En outre, il contribue active-

ment aux travaux au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et de l'Union européenne.





BOMBARDEMENT AMÉRICAIN SUR L'USINE LAFARGE DE JALABIYA

Question écrite n° 24350 (Assemblée nationale)

12 novembre 2019 - M. José Evrard interroge Mme la ministre des Armées sur l'action de la France pendant le conflit syrien. L'armée américaine quitte le territoire syrien en faisant bombarder par son aviation l'établissement de Jalabiya du cimentier français Lafarge qui servait d'entrepôt, selon elle, à un important stock d'armes de l'état islamique, Daech, ou de ses annexes.

Sur le cimentier plane déjà l'accusation de soutien aux djihadistes combattant en Syrie. Si on peut imaginer que le bombardement eut aussi pour but de « nettoyer » sa présence et son soutien aux combattants du djihad en détruisant un arsenal mis à disposition, l'action de l'US Air Force tend à accréditer l'accusation en cours de « financement du terrorisme » et de « complicité de crimes contre l'humanité ».

Mettre à bas le pouvoir légal de la Syrie, voire faire disparaître le dirigeant syrien, Bachar el Assad, fut le crédo de la politique française depuis 2012.

Il lui demande si l'usine Lafarge, comme le signale l'armée américaine, a servi d'entrepôt d'armes pour combattre le pouvoir légal syrien, si les gouvernements français en avaient la connaissance et quelles mesures alors auraient été prises pour s'extraire d'un engagement armé direct.

Réponse publiée le 7 janvier 2020

La France est engagée, depuis 2015, dans la lutte contre l'État islamique en Syrie et en Irak, dans le cadre de la coalition d'États menée par les États-Unis.

Pour ce qui est du bombardement que vous évoquez, et d'après les éléments à notre disposition, le porte-parole de la coalition a précisé en octobre 2019, que la cimenterie Lafarge a été la cible d'un raid aérien afin de détruire un dépôt d'armes et de réduire l'éventuelle utilisation du site à des fins militaires.

Par ailleurs, les accusations portées contre la société Lafarge font l'objet d'une information judiciaire en cours qu'il n'appartient pas au ministère des Armées de commenter. Il y a lieu néanmoins de rappeler que le ministère a répondu favorablement à plusieurs requêtes en déclassification formées par les magistrats instructeurs en charge de ce dossier, permettant par là même la transmission à l'autorité judiciaire de plusieurs dizaines de documents en lien avec ces faits.

COURRIERS DES LECTEURS

UN GÉNÉRAL « À TITRE TEMPORAIRE »

e suis allé voir le film *De Gaulle* magnifiquement interprété par Lambert Wilson.

Je me demandais si, comme ce fut le cas en 1940 pour le colonel De Gaulle, on nomme encore aujourd'hui des généraux « à titre temporaire ».

Capitaine (R) Xavier

La réponse se trouve dans celle faite au député François Cornut-Gentille (question n° 24030) en février dernier : « En application des dispositions de l'article L.4134-2 du code de la défense, les nominations des militaires peuvent intervenir à titre temporaire pour remplir des fonctions pour une durée limitée.

À ce titre, le grade détenu comporte

tous les droits, avantages et prérogatives qui lui sont attachés. Par ailleurs, l'octroi et le retrait des grades conférés à titre t emporaire sont prononcés par arrêté du ministre de la défense. On compte depuis 2010, 34 nominations et 15 promotions d'officiers généraux intervenues à titre temporaire en application des dispositions de l'article précité. »

IN MEMORIAM

CHIRURGIEN-DENTISTE EN CHEF (H) JEAN-MICHEL PAUCHARD

her Jean Michel, je suis certain que tu ne seras pas offusqué par cette adresse familière, alors que les usages prônent en ces circonstances la litanie des diplômes et des récompenses officielles.

Chacun sait bien que tu étais diplômé en chirurgie dentaire de la faculté de Médecine de Paris, titulaire du CES de réhabilitation et prothèse maxillofaciales. Qui pourrait ignorer ton engagement inlassable dans la réserve militaire du SSA, dont tu étais chirurgiendentiste en chef à une époque où l'avancement des réservistes s'arrêtait à ce grade. Tu fus pendant neuf années un président de la FNCDR remarqué par tes pairs et toute la hiérarchie du Service.

Nous avions fait connaissance à cette période et j'ai pu, dès le premier contact, apprécier à sa juste valeur la profondeur de ton engagement pour accroître le rayonnement de la réserve militaire française, en interne comme à l'international ; tes liens avec l'UNOR comme les fonctions de *Past-Président* que tu as brillamment occupées à la CIOMR-OTAN ou encore ton investissement au sein du Souvenir Français en témoignent à l'envi.

Contraint, comme chacun, à la « retraite », tu n'as pu te satisfaire de cet éloignement. La réserve citoyenne t'a accueilli. Tu fus le co-fondateur et le rédacteur en chef de la revue *Actu-GORSSA*. Ton dévouement et ton incessante activité au profit de la réserve furent sans faille.

La nation, les armées et le Service ont tenu à te témoigner leur reconnaissance: les distinctions qui furent agrafées sur ta poitrine sont les marques de tes mérites. Instruite par le combat exemplaire contre une pathologie redoutable que tu avais



remporté contre elle, la mort a préféré te saisir par surprise. Nous regrettons l'ami, mais ton souvenir résonnera longtemps dans nos mémoires. Tel est la vraie récompense de ceux qui, comme toi, ont opiniâtrement tracé leur voie dans la fidélité à leurs valeurs.

Nos pensées émues vont à celle qui a accompagné ta vie et ta « carrière », ainsi qu'à tes enfants et petits-enfants, qui occupaient une place privilégiée dans tes sentiments.

Médecin général inspecteur (2s) Raymond Wey

L'UNOR s'associe à la douleur de la famille et des proches de notre camarade.

Communiqué aux associations

Votre adhésion permet à l'UNOR d'agir pour la cause des réserves et de vous en informer.

Soutien individuel des officiers de réserve en associations affiliées

2020 (3)

Activités:11€

Communication: 18 €

Jeunes officiers de réserve en association

Recevez Armée & Défense pendant 3 ans pour le prix d'un abonnement annuel (18 €).

Consultez votre AOR





www.unor-reserves.fr

Le site Internet de l'UNOR

- I toute l'actualité de la réserve
- l'actualité de la CIOR
- le réseau associatif dans toutes les régions, dans les DROM-COM et à l'étranger
- une source documentaire
- les photos des grands moments de la réserve et de la
- I la Défense et le monde
- Le portail des associations



MENU > [Revue Armée & Défense] PUIS > [Découvrir notre revue] et [Les + de ce numéro]

■ Bulletin d'abonnement (1) ■ Changement d'adresse (2)																	
Nom	1 1	1 1			I	ı			ı	ı		ı	ı	ı			
	(lettres CAPITALES, une lettre par case, une case entre deux mots)																
Prénom	1 1	1 1		ı	I	ı			ı	I		ı		ı			
Adresse complète					1 1				ı		ı	1 1	ı		ı	ı	
																	_
Numéro - Résidence (RES) - Bâtiment (BAT) - Escalier (ESC) - Appartement (APP), Rue - Avenue (AV) - Boulevard (BD) - Chemin (CH) - Lieu-dit (LD) - Boîte postale (BP)																	
		1 1				ı											
	Code postal Commune									ecteur p	ostal						
■ Dèalement par	chàque bar	ocairo															
 Règlement par chèque bancaire Bulletin et chèque de règlement à libeller et à expédier à : Armée & Défense - UNOR - 12 rue Marie-Laurencin - 75012 Paris (France) 									ignatu	ıre							
Tarif (3) pour 1 an France Etranger Prix au numéro																	

8€

(1) Cochez la case souhaitée.

Abonnement individuel

⁽²⁾ Changement d'adresse : joindre votre dernière étiquette Armée & Défense ou

(3) Décision de l'assemblée générale de l'UNOR de novembre 2014.

20 €

22 €

date effective du changement d'adresse numéro abonné



VOUS ÊTES **RÉSERVISTE OPÉRATIONNEL, CITOYEN** OU **HONORAIRE**















REJOIGNEZ-NOUS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER, VOUS CONSEILLER ET VOUS FAIRE RENCONTRER D'AUTRES RÉSERVISTES



L'UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES

Tél. 01 43 47 40 16 - unor.dg@orange.fr http://www.unor-reserves.fr

